

Histoire de France

L'Histoire de France de la Gaule à la cinquième République

U.V. : Fr 109 - 209

Professeur: M.Azizi Mohamed Lahbib

**INSTITUT SUPERIEUR DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION CONTINUE**

*** * * Département de Français**

Semestre : Mars 2005 - Septembre 2005

Introduction générale

Chapitre premier:

- Naissance de la nation et formation du territoire p:7
- 1) La Gaule mérovingienne (V-VIIIe siècles) p:8
 - 2) La configuration territoriale sous les carolingiens p:11
 - 3) L'essor capétien (XIe-XIIe siècles) p:14
 - 4) L'apogée du XIIIe siècle p:17
 - 5) Les crises du bas Moyen Age (XIV-XVE siècles) p:21

Chapitre deuxième:

- Le XVIe siècle: Renaissance et discordes religieuses p:25
- 1) La place de la France dans le monde du XVIe p:25
 - 2) Un pays relativement paisible p:26

Chapitre troisième:

- Le XVIIe siècle et l'apogée de l'absolutisme:
- L'Age classique p:30
- 1) Les fondements théoriques de l'absolutisme p:30
 - 2) L'absolutisme à l'oeuvre p:31
 - 3) L'absolutisme économique p:35
 - 4) La politique étrangère de Louis XIV p:36

Chapitre quatrième

- Louis XV Les incertitudes ou le périgée de l'absolutisme
- 1) L'inachèvement du royaume p:37
 - 2) L'inextricable fiscalité p:38
 - 3) Les ministres éclairés p:39
 - 4) Louis XVI: la crise de l'Ancien Régime p:40

Chapitre cinquième

<u>La Révolution française</u>		p:42
II Les causes de la révolution	p:42	
1) les causes profondes		p:42
2) une organisation archaïques des finances	p:43	
3) les changements culturels		p:43
4) les causes immédiates		p:44
II La Révolution (1789-1799)		p:45
1) Les prémices de la Révolution	p:45	
2) La rébellion ouverte		p:46
3) L'Assemblée nationale constituante	p:47	
4) L'échec du compromis		p:50
5) La radicalisation	p:51	
6) La patrie en danger		p:52
7) La convention girondine	p:54	
8) La Terreur		p:55
9) Le paroxysme de la Révolution		p:58
10) La réaction thermidorienne	p:59	
11) Le Directoire		p:60
12) Lecture		p:62
Chapitre sixième		
<u>L'aventure napoléonienne</u>		p:64
1) Le consulat (1799-1804)		p:64
- la réorganisation de la France		
2) L'Empire		p:67
- le redressement de l'économie		
- Bonaparte consul à vie.		
3) La France sous Napoléon (1804-1811)		p:68
4) Le seuil du XIXe siècle: l'Europe sous Napoléon		p:70
- Les campagnes victorieuse d'Austerlitz	p:70	
- La victoire de Wagram		p:71
- L'effondrement		p:71
- Les cent-jours		p:71

Chapitre septième

<u>Le triomphe de la bourgeoisie française</u>	p:73
- La Restauration 1815-1848	p:73
- La Monarchie de juillet 1830	p:73
- La Révolution de 1848	p:74
- Le président prince Louis Napoléon Bonaparte	p:73

Chapitre huitième

<u>La troisième République (1871-1944)</u>	p:86
1) naissance et jeunesse	
2) les forces politiques de la IIIe république	p:87

Chapitre neuvième

<u>Le court XXe siècle</u>	p:90
1) la France de 1919-1931	p:90
2) la France de 1931-1939	p:90
3) collaboration et résistance en France	p:91
4) la quatrième République (1944-1958)	p:92
5) la cinquième République (1958...)	p:93

Livret pédagogique

- document 1	p: 76
- document 2	p: 77
- document 3	p: 84
- document 4	p:
- document 5	p:
- document 6	p:
- document 7	p:
- document 8	p:

L'histoire de la France

Introduction générale

L'histoire de la France est un cours sous-tendu par des mouvements de profondeur dont la chronologie peu précise: les structures politiques, démographiques, et économiques... l'aménagement des forces productives et la manière dont sont réparties d'âge en âge entre les hommes la puissance et les richesses, celles responsables des modifications lentes. De ces ressorts profonds résonnent comme des effervescences de surface les batailles, les crises, les émeutes et les décisions administratives.

C'est une histoire d'ensemble. Ensemble d'événements et de personnages comme Clovis, Saint Louis, Richelieu, Robespierre ou Jaurès mais aussi de structures économiques et sociales, de croyances religieuses, d'opinions de créations artistiques et littéraires, de pensées et de progrès scientifiques. Une histoire que l'on divise par souci pédagogique en deux grands moments.

- L'histoire monarchique qui s'étend du Ve siècle au XVIIIe siècle et précisément à 1789.

- L'histoire de la république: de 1789 jusqu'à la cinquième république. Cette histoire s'inscrit dans un cadre naturel particulier, un territoire situé au coeur de l'Europe Occidentale, ouvert et où viennent se combiner les influences continentales, océaniques et méditerranéennes. L'hexagone s'étend de 1000km du nord au sud et de 1000km de l'Est à l'Ouest faut-il le rappeler.

Le cours de l'histoire de France suit ici la progression du temps du Ve siècle au XXe siècle. Nous insisterons cependant sur les moments historiques particulièrement fertiles en productions littéraires et artistiques. Un livret pédagogique dont le contenu est ciblé et varié accompagne ce cours. L'étudiant y trouvera une matière à réflexion et d'analyse faite de textes, de liste de mots qui ont marqué leur époque de signalements divers, et de chronologie. l'aspect didactique y est privilégié et cela pour faciliter la compréhension et aider à l'utilisation de l'information historique.

1ER CHAPITRE

I Naissance de la nation et formation du territoire

Introduction

Si la Gaule romaine peut apparaître avec le recul des siècles comme une anêtre de la France, les territoires qui devaient constituer celle-ci ne formèrent que lentement, au cours du Moyen Age, la préfiguration de son entité nationale. Divisée au lendemain des grandes invasions du Siècle entre Wisigoths, Burgondes, Francs et Alamans, la France a cependant acquis, entre le V et le XVI siècle, son nom, sa cohésion, sa conscience nationale. Si les Francs, qui au VI siècle ont réalisé à leur profit l'union des territoires situés entre Rhin, Alpes, Méditerranée, Pyrénées et Atlantique, ont donné leur nom à la future nation, il faut attendre les partages de l'empire de Charlemagne au IX siècle pour que la *Francia occidentalis* - La Francie occidentale - soit la seule à porter ce nom. Encore n'est-ce qu'au début du XIII siècle que le roi des Francs devient officiellement roi de France. Le sentiment national sera encore plus lent à s'affirmer. On en fait traditionnellement remonter la première manifestation à la mobilisation des armées seigneuriales derrière Louis VI contre l'empereur germanique (1124). Ce n'est pourtant qu'au début du XIV siècle qu'on parle de la " nation de France"; et ce n'est qu'après le conflit opposant Philippe IV le Bel au pape Boniface VIII dans les premières années du XIV siècle, et surtout au long de la guerre de Cent ans, que se forge le sentiment national français. Au cours du Moyen Age la France surmonte sa division entre un Nord et un Midi dont les langues différentes -langue d'oïl (ou d'oui) et langue d'oc - expriment une opposition nourrie de traditions anciennes. Pendant cette période, la France atteint un haut degré de prospérité et de prestige; un effort décisif de défrichements conquiert à la culture de vastes étendues et le réseau des villages et des villes se met en place.

Les principales expressions de cet essor de la France médiévales sont le chiffre de sa population ('probablement 21 millions d'habitants sur 39 pour l'Europe de la chrétienté romaine au début du XV siècle), la part qu'elle prend aux croisades son rayonnement intellectuel et artistique: dès la

fin du XII siècle, on considère que le centre de la science et de la culture - la clergie - s'est déplacé d'Athènes et de Rome vers la France et surtout Paris, dont l'Université éclipse au XIII siècle tous les autres foyers intellectuels de l'Europe.

Toutefois, la France médiévale n'a connu ni le prestige impérial, ni les progrès politiques et sociaux des institutions anglaises, ni l'éclat de la civilisation urbaine italienne. Et les épreuves de la guerre de cent ans mettent en évidence sa vulnérabilité et la fragilité de son être national.

1. La France barbare: la Gaule mérovingienne (V.-VIIIe siècle)

C'est une Gaule où les Romains avaient déjà introduit de nombreux Barbares à titre de "fédérés" qui subit les deux grandes rués de 407 (Germaines: Vandales, Suèves, Alains, Alamans) et de 451 (Huns d'Attila arrêtés aux champs Catalauniques); les Wisigoths s'installent dans le midi à partir de 412, les Burgondes dans l'Est après 457; la branche salienne des Francs, établie à Tournai dans le troisième quart du Ve siècle, rassemble sous Clovis, vers 481-511, toute la Gaule. Les "Huns" de pont-l'Abbé en Bretagne sont probablement des mercenaires d'Aetius, plutôt que des soldats d'Attila. Les Alains, Alamans, Goth, Marcomans, Sarmates, qui ont peut-être laissé des traces dans la toponymie française, étaient sans doute des hôtes soldats-laboureurs installés par Rome avant les Grandes Invasions.

Si les envahisseurs ont souvent brûlé, pillé, détruit, massacré, la Gaule comme l'ensemble de l'Occident a connu pendant cette période; un affaiblissement démographique, un déclin urbain, ralentissement du commerce et de la circulation monétaire et un relâchement de l'activité culturelle. La documentation concernant la période qui s'étend entre le Ve et le VIIIe siècle est si pauvre, notamment pour la Gaule, qu'on ne peut guère avancer que des hypothèses et que les estimations quantitatives sont impossibles ou très sujettes à caution.

Malgré l'attrait que la civilisation romaine a exercé sur eux, les Germains conservèrent ou acquirent un sentiment de

supériorité et menèrent une vie à part, à cause surtout de leur caractère minoritaire et de leur suprématie militaire - l'armement barbare (et en particulier l'épée longue) ayant triomphé de l'armement romain. La personnalité des lois - chaque peuple conservant sa législation - tend à perpétuer la ségrégation. Les Francs cependant ne semblent pas l'appliquer avec autant de rigueur que les Goths ou les Lombards. Les Mérovingiens ouvrirent la carrière militaire aux Gallo-Romains et leur permirent le port d'armes. Ils tolèrent les mariages mixtes, prohibés par la loi romaine.

Plus que la femme, c'est la condition sociale et la religion qui amenèrent une certaine fusion entre les peuples. Les chefs francs accaparèrent de vastes étendues de terre, mais ces acquisitions durent souvent se faire sans trop de heurt, car la pratique de l'hospitalité qui accordait aux Barbares fédérés un ou même deux tiers des terres (et probablement des esclaves) avait habitué les Gallo-Romains à ces partages. Il reste que l'aristocratie franque ajouta à sa fonction militaire son nouvel état de propriétaire de grands domaines. Les Francs devinrent ainsi solidaires de l'aristocratie gallo-romaine.

Le coup de maître de Clovis - sa conversion au catholicisme - ne fit pas seulement des Francs les fils chéris de l'Eglise romaine face aux autres Barbares païens ou ariens, elle facilita l'uniformisation de la culture, des croyances, des comportements, des mentalités. Mais cette christianisation - aussi bien d'ailleurs celle de la masse paysanne gallo-romaine que celle de la minorité barbare - se fit lentement, malgré les efforts de nombreux conciles du VI^e siècle.

L'expansion du christianisme doit beaucoup au monachisme, qui connaît un essor considérable. Au double foyer du Ve siècle - celui de tours avec et après Saint Martin, celui de Lérins - s'ajoutent à la fin du VI^e et au VII^e siècle le courant irlandais et le courant bénédictin. Saint Colomban et ses disciples fondent une série de monastères indépendants. Vers 672. Le monachisme commence même à fournir des évêques (Saint Ouen à Rouen, Saint Omer à Thérouanne) à un épiscopat dont les membres, le plus souvent issus de l'aristocratie (Saint Césaire

à Arles, Sidoine Apollinaire à Clermont, Saint Grégoire à Tours, Saint Léger à Autun, Saint Eloi à Noyon), sont de très grands personnages sociaux et politiques aussi bien que religieux. Le christianisme ne triomphe qu'en favorisant des formes primitives de dévotion, en particulier le culte très matériel des reliques, qui suscite le développement de pèlerinages en Gaule même, par exemple au tombeau de Saint Martin de Tours.

L'installation des Barbares accélère la régression de la France amorcée avant eux. Des épidémies - et surtout la peste qui frappe la Gaule au sud de la Loire et de la Marne en les années 543, 571, 580, 588, 591, 599, et encore au milieu et à la fin du VIIe siècle - accentuent le recul démographique, la désorganisation économique et sociale, l'ébranlement des esprits (institution de litanies et de rogations). Les ouvriers spécialisés disparaissent, à l'exception des orfèvres, dont Saint Eloi incarne l'éclatante réussite. Les techniques deviennent plus grossières (le poète Fortunat vante la construction de maisons en bois à la place de maisons en pierre et en marbre), à l'exception de la métallurgie où les nouveaux venus manifestent des dons éclatants: armes et bijoux, procédé de la damasquinure. La frappe de monnaie d'or continue par prestige puis s'arrête, tout comme le commerce lointain, encore animé aux Ve et VI siècles par des orientaux (juifs et Syriens), surtout groupés dans quelques villes des axes Rhin-Loire et Rhin-Saône-Meuse: Lyon, Orléans, Tours, Verdun. Les routes terrestres s'effacent au profit d'une navigation fluviale médiocre. Les écoles se raréfient. La vie sociale se concentre dans des bourgades de plus en plus ruralisées, les *vici*, et sur les domaines cultivés par des esclaves et des tenanciers dont le nombre s'accroît sans cesse; en effet, pour survivre, les petits paysans propriétaires se "donnent" - eux, leurs terres et leurs biens - à des grands, souvent des églises ou des monastères, qui leur accordent en échange la protection et l'usufruit de leurs biens contre un cens réconitif. Au VIIe siècle, le terme de "franc" désigne tout homme libre, en dehors

de toute origine ethnique, mais les "francs" ne sont plus qu'une minorité.

Le royaume de Clovis ayant été partagé selon les lois germaniques de succession entre ses fils puis entre leurs descendants, l'unité politique franque fut après sa mort, rarement réalisée (sous Clotaire IIe de 613 à 629 et sous son fils Dagobert 1er de 632 à 639).

2 . La Configuration territoriale française sous les carolingiens (751-987).

Dès Pépin le bref (751-768), le royaume des Francs, centré plus au nord-est que sous les Mérovingiens, se tourne vers le sud (expéditions contre les Lombards en Italie et constitution du patrimoine de Saint-Pierre en faveur du pape; récupération de la Narbonnaise sur les Musulmans). Sous son fils Charlemagne (seul roi en 771 à la mort de son frère Carloman, puis empereur de 800 à 814), qui porte depuis 801 le titre de "Charles, sérénissime Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur, gouvernant l'Empire romain, pareillement par la miséricorde de Dieu, roi des Francs et des Lombards", les limites de la future France sont largement dépassées avec l'ensemble constitué par ses victoires sur les Lombards en Italie, les Bavarois et les Avars en Europe centrale, les Saxons dans le nord-ouest de la Germanie, et, de façon moins décisive, dans le nord de l'Espagne contre les Musulmans et divers peuples installés dans la région. Si le coeur de l'empire de Charlemagne et de son fils Louis le Pieux (814-840) reste la Francia entre Loire et Rhin, la Saxe jusqu'à l'Elbe, la Bavière et une marche orientale jusqu'au Danube, la presque totalité de l'Italie lombarde au nord et à l'est, la Bourgogne et l'Aquitaine héritées des temps mérovingiens, la marche d'Espagne font partie de l'empire. La France se substitue à la Gaule à l'occasion des traités par lesquels les descendants de Charlemagne et de Louis le Pieux se partagent l'empire en 843 (Verdun), en 870 (Mersen) et en 880 (Ribemont).

Cependant, de Verdun(843) à l'avènement d'Hugues Capet(987), la Francia occidentalis fut territorialement menacée à plusieurs reprises et de diverses façons. Le premier de ces risques fut sans doute les tentatives de reconstitution de l'empire carolingien. Si la première de ces tentatives est celle d'un roi de francie occidentale, Charles le Chauve (de 875 à 877), la seconde replace tous les états carolingiens sous le sceptre d'un souverain de Francie orientale, Charles le Gros (de 881 à 888). Certes, quand le titre impérial est restauré à Rome en 962, c'est au profit d'un prince germanique, Othon 1er, qui n'est pas carolingien et qui semble se contenter de régner sur les trois royaumes de Germanie, de Bourgogne et d'Italie et de regarder plutôt vers l'est; mais, tant qu'il y a des Carolingiens (le dernier, Louis V, roi de Francie occidentale, meurt en 987), on peut penser que les Etats nés de Verdun peuvent encore être absorbés dans un empire unitaire. C'est la constitution, au Xe siècle, de grandes principautés territoriales dont les titulaires échappent presque entièrement à l'autorité royale. C'est le cas de la Normandie, de la Flandre, de la "France" (île de France), dont les ducs disputent aux Carolingiens la couronne de Francie occidentale et l'obtiennent avec Eudes, comte de Paris (888-898).

Pendant cette période, la future France avait encore connu des invasions: Normands entre 799 et 911, Sarrasins depuis 838, Hongrois au Xe siècle. La facilité avec laquelle ces envahisseurs opérèrent, les conséquences lointaines de leurs pillages et de leurs destructions soulignent le caractère superficiel, de la renaissance carolingienne.

Charlemagne avait transformé les comtes en réels agents du pouvoir royal et s'était attaché par l'engagement vassalique - la plupart des riches propriétaires fonciers, tandis qu'il avait imposé à tous ses sujets un serment de fidélité - calqué sur celui de la vassalité - en 802. Mais vassaux et fidèles s'étaient rapidement rendus indépendants et avaient profité des invasions normandes pour s'émanciper et se renforcer.

Les réformes aristocratiques de la renaissance carolingienne, au lieu de se diffuser, contribuent à creuser

davantage le fossé culturel entre l'élite ecclésiastique et la masse. La réforme de l'écriture (minuscule caroline, calligraphie d'une minorité) et le retour à une certaine pureté linguistique latine accélèrent la naissance d'un bilinguisme culturel et social. En 813, le concile de tours décrète que les évêques devront traduire leurs sermons en "langue rustiqueromane" (ou en allemand) pour que tout le monde puisse les comprendre. C'est en roman que Charles le chauve fait consigner à Strasbourg en 842 le texte du serment qu'il prête avec ses frères. Le même mouvement d'unité et de partage de la monarchie carolingienne a donc suscité le plus ancien texte "français" connu et, l'année suivante, à Verdun, la délimitation la plus approximative de la future France.

Les invasions avaient été en grande partie responsables du coup d'arrêt que subit, du milieu du IXe au milieu du Xe siècle, le développement peut-être prématuré de l'époque de Charlemagne; la Gaule (ou Francie occidentale) reprit toutefois son expansion au cours du Xe siècle.

La constitution de grandes principalités territoriales correspond à la nécessité de donner un cadre approprié à l'essor matériel et spirituel. La royauté - va, lentement, assurer ce rôle d'encadrement.

3 . L'essor capétien (XIe - XIIe siècles)

La participation de la France à l'essor général de la chrétienté aux XIe et XIIe siècles se manifeste principalement dans le domaine démographique, à en juger par l'importance de l'émigration française à cette période. Dans trois grandes entreprises, des hommes venus de France tiennent le premier rôle: la conquête de l'Angleterre par les Normands(1066), le

peuplement et la *reconquista* de l'Espagne sur les Musulmans (surtout à partir de 1054), les croisades (à partir de 1099) qui conduisent l'Orient à donner à tous les croisés le nom de Francs. Essor démographique particulièrement sensible dans la France du Nord et du Nord-Est (île de France, Picardie, Flandre), et qui produit des ébranlements de toutes sortes: ébranlements sociaux, avec le gonflement d'une masse de pauvres, l'accroissement d'une mobilité qui arrache aux seigneurs des chartes de franchises rurales et urbaines, l'apparition d'une catégorie de "jeunes" qui, parmi les puînés de la moyenne et petite aristocratie, constituent un groupe de chevaliers errants, promoteurs de l'esprit courtois; ébranlements spirituels, avec le renouveau du monachisme (Fontevrault, Cîteaux, Prémontrés), l'expansion d'hérésies et la diffusion dans la classe aristocratique de l'idéal courtois mis au point par les troubadours de l'"école de 1150".

Dans l'ensemble, la France, durant ces deux siècles, participe à l'essor de la chrétienté sans y occuper le premier rang; l'Italie, par exemple en Europe, sans être unifiée politiquement, connaît, grâce à ses grandes villes marchandes (Gênes, Pise, Venise), une prospérité sans rivale en Occident. Les progrès français sont pourtant décisifs dans tous les domaines.

Les surfaces cultivées augmentent. Les forêts reculent, telles celles de l'île de France, comme l'Yveline, la Bière, la Laye, la Loge qui, à la suite de défrichements systématiques, sont devenues au XIII^e siècle les forêts de Rambouillet, de Fontainebleau, de Saint-Germain-en-Laye, d'Orléans. Les champs et les prés gagnent aussi sur les marais côtiers, comme en Flandre où les polders commencent à être aménagés après l'an mille. Sur ces terres nouvelles, des paysans ou "hôtes" sont attirés soit par l'extension des villages existants, soit par la fondation de nouvelles agglomérations souvent dotées de franchises avantageuses.

- Le vin français

* Le vinum francigenum : Des culmes spécialisées se développent aussi, en particulier celle de la vigne où, à côté des seigneurs laïcs et surtout ecclésiastiques, apparaissent des bourgeois viticulteurs qui, à Paris par exemple, obtiennent en 1190 de Philippe Auguste l'interdiction pour les Parisiens de décharger dans cette ville du vin amené par voie d'eau. La première mention de la corporation parisienne des "marchands de l'eau" (c'est à dire exportant et important par voie d'eau) concerne le transport du vin (1121). Le *vinum francigenum* (vin français, c'est à dire d'île de France) apparaît vers 1175 dans une charte d'Henri II plantagenêt fixant le prix du vin vendu sur le marché de Londres. Le vignoble français, peu soucieux encore de qualité, s'étend aussi loin que possible vers le nord, dans des régions qui en sont aujourd'hui à peu près dépourvues, comme l'île de France (vignobles parisiens, de Laon, de Soissons) ou la Normandie (vignobles de Caen, de Longueville). On a pu dire de Laon au XIIe siècle qu'elle était une capitale du vin et, à l'instar de Paris, Rouen est au milieu du XIIe siècle un grand marché de ce produit.

- L'équipement des campagnes: se développe aussi charrue à roue et à versoir, herse et surtout diffusion du moulin à eau et de ses application industrielles, enfin moulin à vent après 1180.

Le mouvement de construction d'églises et de châteaux forts: emplit toute la période et stimule enfin l'exploitation de la pierre et du fer, l'évolution de l'armement (cotte de maille). Il en résulte aussi un développement des moyens de transport et des forges.

La croissance de la circulation par terre (pèlerins, marchands, transporteurs de denrées et de matériaux aux marchés, foires et chantiers) amène une résurrection du réseau routier (très différent du réseau rectiligne et dallé des voies romaines), l'établissement de nombreuses taxes féodales sur les marchandises transportées et la construction de ponts, dont certains en pierre (Albi, vers 1035; Avignon, 1184).

La circulation monétaire: En Normandie, dès 1050, la monnaie circule, souvent par grosses unités comme en témoignent les opérations financières de l'abbaye de Fécamp. A Cluny, en une génération (entre 1080 et 1120), la communauté abandonna l'économie domaniale pour l'économie monétaire. Cependant, la fragmentation du droit de battre monnaie accaparé par les seigneurs haut justiciers et le développement des échanges à moyen et grand rayon d'action entraînèrent la multiplication des espèces et, pour beaucoup d'entre elles, leur avilissement. Il en résulta l'habitude prise en France entre 1050 et 1100 de préciser dans les actes l'origine des monnaies et de stipuler dans les règlements la nature des pièces exigées. La nécessité s'imposa d'avoir recours à des changeurs. On les trouve également aux foires de Champagne (Lagny, Bar-sur-Aube, Provins et Troyes), important centre d'échange du textile, mais surtout, depuis le milieu du XIIe siècle, principal lieu des opérations financières de la chrétienté, "clearing-house embryonnaire" de l'économie occidentale. Des foires plus modestes, de caractère surtout régional, naquirent un peu partout à la même époque; dans le Languedoc par exemple, entre 1151 et 1179, à Nîmes, Carcassonne, le Vigan, Pont-Saint-Esprit, Maguelone, Sommières, Beaucaire.

Les villes: il faut enfin noter la renaissance des villes, fort différentes de celles de l'Antiquité et du haut Moyen Age où l'emportait la fonction administrative ou religieuse. Aux XIe et XIIe siècle, ce qui ranime les villes ou en crée de nouvelles, c'est l'activité économique. La division du travail, l'apparition d'artisans et de marchands, groupés en général près d'un portus ou marché, ou dans un bourg. De nouvelles catégories socio-professionnelles apparaissent. Artisans, marchands, bourgeois, pour libérer leurs activités du carcan féodal et secouer le joug seigneurial, cherchent, souvent par la force, à obtenir des garanties économiques et politiques, des privilèges, des franchises ou libertés. C'est l'aspect juridique du mouvement communal, qui n'est que l'aboutissement d'un processus économique et social. La première charte de libertés est celle qui est accordée par l'évêque aux bourgeois de Huy, en terre d'empire, en 1066. En 1077, à Cambrai, est

instituée la plus ancienne commune connue au nord des Alpes. En France, des insurrections communales éclatent à Beauvais en 1099, à Noyon en 1108-1109, à Laon.

L'art médiéval français :

Dans le domaine littéraire, à côté d'abondantes productions ecclésiastiques et notamment monastiques en latin, s'affirment de nouveaux genres en langue vulgaire, langue d'oïl et langue d'oc: chanson de geste, poésie lyrique, roman, liés surtout aux cours seigneuriales. Dans le cadre urbain se développent des écoles de théologie et d'arts libéraux: Laon, Chartres et surtout Paris.

La montée politique des rois capétiens est à la fois un résultat de ces forces profondes, économiques, sociales, culturelles, et un facteur de leur développement. La France prend conscience de son rôle, de ses possibilités et de son destin non plus seulement dynastique, mais national; elle dispose d'un domaine royal situé en île de France, au coeur de la prospérité, et où Paris tend de plus en plus à faire figure de capitale.

4. L'apogée du XIIIe siècle

Si le XIIIe siècle fut le grand siècle de la chrétienté, il fut surtout celui du rayonnement français. Ce prestige s'appuie d'abord sur une population nombreuse en France, qui au cours du XIIIe siècle, passe d'environ douze à vingt millions d'habitants, alors que l'Allemagne en a quatorze, l'Italie huit et demi, l'Angleterre quatre. Il repose aussi sur la prospérité économique. Dans le domaine agricole, les progrès sont sans doute dus davantage à une amélioration des techniques (usage plus répandu du cheval de labour, multiplication des labours, progrès de l'assolement triennal) qu'à un accroissement des surfaces cultivées. Au cours du premier tiers du XIVe siècle, les rendements atteints par le blé dans certains domaines du nord est de la France sont les plus élevés d'Europe: huit à dix pour un à Roquetaire près de Saint-Omer, à Gosnay près de Béthune et sur des terres de Notre-Dame des prés de Douai. Les

vignobles s'étendent et produisent des vins qui se font une vive concurrence. Le sel alimente une exportation de plus en plus importante et fait, avec le vin, la fortune des ports atlantiques (Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Bourgneuf). La guède ou pastel donne lieu à une culture commerciale en Picardie. Les Foires de Champagne, qui constituent, au profit de la France, le plus grand centre d'échanges de marchandises et d'argent de la chrétienté, sont à leur apogée. Le développement de l'économie monétaire et du commerce extérieur amène la royauté à frapper de grosses monnaies d'argent ("gros tournois" de Saint Louis) et à reprendre la frappe de l'or (écus d'or de Saint Louis, en 1263). Les finances royales, alimentées surtout par les revenus du domaine royal et des taxes extraordinaires, sont assez prospères pour permettre, sous Philippe le Bel surtout, une "diplomatie de l'écu", sous la forme de distribution de "fiefs-rentes" ou "fiefs de bourse".

Dans le Sud-Ouest se répand un type spécial de "villes neuves", les "bastides", répondant à des nécessités militaires. En outre, le réseau urbain se renforce. Paris, la ville la plus importante de la chrétienté, compte sans doute 200 000 habitants environ au début du XIVe siècle (seules Milan et Venise doivent alors dépasser 100 000 habitants); Gand, avec 56 000 habitants, Toulouse et Bruges avec 35 000 habitants, Narbonne avec 30 000 habitants, Arras avec 20 000 habitants sont de "grandes villes". Mais, surtout, de petites et moyennes villes résultent de l'accession de bourgades à des fonctions urbaines.

A l'égard des villes, l'attitude du pouvoir royal est complexe. Saint Louis, dans ses Enseignements à son fils, lui recommandait de protéger les cités dont les contributions militaires et financières lui étaient précieuses pour lutter contre la puissance des seigneurs et contre les étrangers. La royauté de Louis VII à Philippe V, invoqua le droit d'intervention dans toutes les villes de communes. Cela lui

permettait de rétablir des finances fréquemment dilapidées par les bourgeois fortunés et d'intervenir dans la lutte des classes urbaines. La royauté mit les villes en tutelle.

Les conflits urbains: Ce fut surtout la Flandre industrialisée (draperie) qui fut le théâtre de troubles urbains (Valenciennes, 1225; Gand, 1274; Bruges, Ypres, Douai, 1280), mais d'autres villes connurent d'importants mouvements de révolte ou de grève.

Le monde paysan est également traversé de révoltes: pacifiques, comme celle de la "croisade des enfants" en 1212, ou celle des pastoureaux (1251) qui finit en jacquerie. Mais les révoltes locales de paysans, souvent dirigées contre l'Eglise et les dîmes qu'elle levait en plus des droits seigneuriaux, furent nombreuses, et le brigandage fut une forme endémique de rébellion.

Pourtant, le XIIIe siècle a été un siècle de mobilité sociale et de relative paix entre les classes. La noblesse demeure, en certaines régions au moins, ouverte. La bourgeoisie se développe et renforce son pouvoir: elle accède même à la culture, où elle imite souvent les modèles aristocratiques ("Puy" d'Arras). Quant aux paysans, ils forcent leurs seigneurs à octroyer des chartes collectives d'affranchissement et des diminutions de redevances (abonnement de taille et de cens fixés dans une monnaie qui se dévalue). A la fin du siècle, il n'y a presque plus de serfs. Une classe de riches paysans s'est constituée, qui apparaît dans la littérature, et que nous voyons dans le Roman de Renart.

Cet ensemble de progrès démographiques, économiques, sociaux, a été favorisé par la royauté, qui en retire en contrepartie sa puissance et son prestige.

Trois personnalités dominent la scène dynastique: Philippe Auguste (1180-1223), Louis IX (Saint Louis, 1226-1270), Philippe IV le Bel (1285-1314). Philippe Auguste enlève aux Anglais la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le nord du Poitou et la Saintonge, et triomphe de la coalition dirigée par l'empereur à Bouvines(1214); de plus, en généralisant, sinon en créant, les baillis, il assure la diffusion dans toute

la France de l'autorité monarchique. Pendant le règne de Saint Louis s'accomplit la réunion progressive du Languedoc au domaine royal, conséquence de la participation de la royauté à la dernière phase de la croisade contre les Albigeois. Deux croisades ultérieures désastreuses, en Egypte puis à Tunis où il meurt, lui valent, un prestige hors de pair, sa réputation d'arbitre international, sa dévotion et sa mort, sanctionnées pas sa canonisation en 1297 grâce à l'habile diplomatie de son petit-fils Philippe le Bel auprès du Saint-Siège, font du roi de France le premier de la chrétienté sur le plan spirituel comme sur le plan matériel.

Contrairement aux autres monarchies européennes, la monarchie française ne cesse de s'affermir en fait comme en droit. En droit canon, le roi ne peut plus, depuis 1243, être excommunié que par le pape. En droit féodal, il échappe, depuis Saint Louis, à toute possibilité légitime d'attacher par un vassal. En droit civil ou coutumier enfin, les juristes lui reconnaissent le droit de légiférer pour tout le royaume. Les féodaux lui sont soumis, les bourgeois lui sont attachés par les consultations des trois états qui s'instaurent sous Philippe le Bel. Le clergé, de Philippe Auguste à Philippe le Bel qui obtient son appui dans sa lutte contre le pape, s'engage dans la voie nationale.

Du point de vue culturel, le rayonnement français est éclatant surtout dans quatre domaines: l'art gothique, la musique, la langue, l'enseignement, comme en témoigne le prestige de l'université de Paris. Mais dès le XIIIe siècle pourtant, des signes annoncent, l'essoufflement de la prospérité française. Les défrichements s'arrêtent, les mauvaises terres mises en culture et de trop faible rendement sont abandonnées.

Au début du XIVe siècle, les Génois et les Vénitiens, dont les galères sont parvenues jusqu'à Londres et à Bruges, abandonnent les routes terrestres, ce qui entraîne le déclin des foires de Champagne.

Les difficultés et les crises du règne de Philippe le Bel illustrent le malaise de la chrétienté, particulièrement sensible en France dont l'économie reste fragile. Les

"mutations" de monnaies (dévaluations et réévaluations) et le mécontentement de diverses catégories sociales qui en découle marquent la fin du "bon temps monseigneur Saint Louis".

5. Les crises du bas Moyen Age (XIVe-XVe siècle)

Pour toute la chrétienté, le XIVe et le XVe siècle sont le temps des crises, sinon de la crise. La France est plus affectée que la plupart des pays européens.

L'expansion démographique se ralentit, l'exploitation du sol régresse, les chantiers de construction s'arrêtent, parfois pour toujours. La cathédrale de Narbonne, commencée en 1286, restera inachevée. La masse monétaire ne peut s'accroître par suite de l'épuisement des anciennes mines (particulièrement sensible en France, avec l'argent du Massif central et du Poitou) et de la crise monétaire orientale. Les seigneurs, devenus par l'évolution de la rente féodale non plus des exploitants direct mais des rentiers du sol, voient leurs revenus diminuer avec l'avilissement de la monnaie et des dévaluations. Ils tentent d'y remédier par une réaction féodale puis par le recours à la guerre, pillages et rançons. Victimes aussi de l'évolution monétaire, les finances royales, que la monarchie ne parvient pas à alimenter par un impôt régulier, connaissent des difficultés qui paralysent la royauté. La crise seigneuriale aggrave une crise du commerce de luxe, surtout sensible dans le domaine de la draperie. Les grands centres traditionnels régressent, au profit des petits centres de la "nouvelle draperie", qui fabriquent des produits de qualité inférieure mais moins chers.

Entre la mort de Philippe le Bel et le milieu du XIVe siècle, une série de troubles politiques, sociaux montrent l'ampleur des ébranlements du début du siècle. En 1314-1315, une succession de révoltes nobiliaires et provinciales, les "lignes féodales", tentent d'arracher à Louis le Hutin des privilèges. En 1320, lors d'une épidémie de dysenterie, les lépreux et les juifs, accusés d'avoir empoisonné les sources, sont massacrés. De 1328 à 1347, Philippe VI de Valois est

constamment sur la défensive face à une opposition qui vise d'ailleurs plus les conseillers royaux que le roi lui-même, mais qui n'en affaiblit pas moins la royauté.

- Le retour des famines. Elles n'avaient pas complètement cessé durant le XIII^e siècle; mais, localisées dans le temps et l'espace, elles n'avaient pas été sans remède. Dès 1315-1317, à la suite d'intempéries et de mauvaises récoltes, la hausse des prix provoque une forte mortalité chez les pauvres. Plus ou moins générales et graves, les famines vont persister tout au long des deux derniers siècles du Moyen Age (et plus tard encore) et peser sur la démographie.

- La peste: En 1348, la peste entame son troisième cycle pandémique, après ceux de l'Antiquité et du haut Moyen Age (542-767), elle reviendra périodiquement à peu près partout, même si, après 1348, elle ne frappe pas en. A Paris et dans l'île de France, elle fait encore de terribles ravages en 1363, en 1418. Dans la seconde moitié du XV^e siècle, Châlons sur Marne connaît des épidémies, très probablement de peste, en 1455-1457, 1466-1467, 1479, 1483, 1494-1497.

La guerre de "cent ans" elle s'est déroulée de 1338 à 1453. Le bilan en est lourd. Elle aggrave, par les pertes chez les combattants et les massacres de populations civiles, la chute démographique. Elle cause des destructions nombreuses et profondes. Elle entraîne ou favorise la révolte des campagnes (jacquerie de 1358; tuchins d'Auvergne et du Languedoc, 1382-1383) et des villes. Elle livre une grande partie du pays aux luttes intestines et à l'anarchie, et fit échouer les tentatives pour instaurer en France une monarchie moderne.

Pourtant la France sortit raffermie des épreuves. Le dépeuplement entraîna une mobilité sociale plus grande et des brassages de population. La noblesse, décimée sur les champs de bataille, se renouvela; les paysans et les artisans qui survécurent profitèrent, dans une certaine mesure, de la hausse des salaires et des vides creusés dans la main d'oeuvre rurale pour améliorer leur niveau de vie. La bourgeoisie put utiliser ses compétences et son argent à renforcer ses

positions à la Cour et dans les villes et pénétrer dans les campagnes. Quant à la monarchie, elle prit prétexte des besoins militaires pour consolider l'armature étatique par l'établissement d'impôts et d'armées régulièrement levés.

Le sentiment national se cristallisa enfin au cours de la lutte contre les Anglais, surtout au bénéfice de la royauté comme l'épisode de Jeanne d'Arc.

Au cours du XVe siècle, surtout dans sa seconde moitié, s'opéra le redressement. Entre 1440 et 1475 environ, les terroirs riches furent restaurés. Après 1475, la remontée démographique entraîna une nouvelle phase de défrichement, mais seules les très mauvaises terres exploitées au XIIIe siècle furent regagnées.

Les industries rurales ont progressé, la toile par exemple dans l'Ouest (Normandie, Bretagne, Potou); les cultures industrielles se sont développées, l'industrie minière présente des formes précapitalistes (entreprise de Jacques Coeur dans le Massif central); la monarchie favorise certaines activités économiques (soieries à Tours, foire de Lyon, sous Louis XI), mais ne parvient pas à décider la noblesse, sensible à la mentalité et à la coutume juridique de la dérogeance, à se mettre à la "marchandise".

Mais, sur la plan politique, les incertitudes demeurent. En revanche, la France s'est agrandie avec l'acquisition du Dauphiné (1349), les dépouilles des Etats des ducs de Bourgogne(1477), l'héritage du roi René (notamment la Provence, 1481), le rattachement de la Bretagne à la France, rendu possible par le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne(1491).

La prospérité et la puissance retrouvées, les rois de France allaient, à partir de 1494, les utiliser dans les guerres d'Italie, dont le seul avantage fut d'aider la France à rattraper son retard culturel et artistique en la faisant participer tardivement au mouvement de la Renaissance.

Chapitre II

Le XVIe siècle: Renaissance et discordes religieuses

Entre 1515 et 1589 le principal problème est celui que posent la réforme et les affrontements politique qu'elle suscite. L'histoire de la France du XVIe siècle se divise en deux périodes.

- la première de 1515 à 1559, une période de paix
- la seconde de 1559 à 1589: une période de guerres civiles européennes et d'antagonismes religieuse. L'année 1559 qui vit la signature des traités de cateau-Cambrésis et la mort tragique d'Henri II est la césure qui sépare les deux périodes.

1) La place de la France dans le monde du XVIe siècle

La France pratique au XVI^e siècle une politique de présence sur la scène européennes et au delà des mers. En 1519 François I^{er} a été candidat à la couronne impériale espagnole. A partir de 1531, il intervient dans les affaires intérieures allemandes pour contrecarrer la politique unificatrice qui s'y opère. En 1516 la France occupe la Suisse ou la confédération helvétique et en fait depuis son réservoir de soldats (les soldats suisses). Jusqu'en 1559 les troupes françaises combattent en permanence en Italie, en Navarre, en Ecosse. En 1536 la France signe avec l'empereur ottoman le traité d'Istamboul qui inaugure une longue période de collaboration militaire franco-turque en Méditerranée pour y contrecarrer la présence espagnole. La flotte ottomane vient hiverner à Toulon. Le soutien français à la flotte ottomane et au Raïs ottoman avait été très précieuse et déterminant pour la réussite des entreprises ottomanes au Maghreb du XVI^e siècle. La France paraît aussi vouloir au XVI^e siècle, disputer l'hégémonie espagnole dans les Indes occidentales et orientales. François I^{er} refusant la ligne de partage du monde établie en 1493 par les Espagnols et les Portugais encourage les marins français à "naviguer sur la mer commune".

- La primauté de l'Italie dans la politique étrangère de la France au XVI^e siècle s'explique par le fait que l'Italie était à tous égards, la région la plus riche, la plus civilisée d'Europe. Elle était un réservoir de soldats et de capitaines, d'ingénieurs et d'artistes, le point de rencontre des principaux courants économiques. Elle fournissait aussi sa capitale à la catholicité. Toutes les puissances européennes de l'époque, l'Espagne et la France en tête devaient chercher une place prépondérante en Italie. Les rois français au XVI^e siècle avaient constamment les yeux tournés vers l'Italie et les descentes transalpines de l'armée royale française tout le long du siècle ne laissent pas d'impressionner. En 1512. 1515-1522-1523-1524. 1527 1535-1538. 1551-1555-1557-... l'armée royale descendait en Italie.

Or, la dispersion des efforts militaires français en Europe avait empêché leur concentration sur l'Italie, et eut pour résultat négatif l'augmentation des impôts des français

2 - un pays relativement paisible

Pendant la première moitié du XVII^e siècle la vie en France avait été plus paisible que celle de beaucoup de pays d'Europe. Non cependant que le calme y ait toujours été complet. Les émeutes de 1529 à Lyon, celles du "povre monde" ou "povre commune" et de 1539. La guerre civile qui déchira le royaume entre 1546 et 1552 révèlent les drames à venir. La détérioration progressive de la situation religieuse ouvre la voie devant une longue guerre civile confessionnelle entre catholiques et protestants.

- La tempête des guerres de religion

On distingue huit guerres de religion (1562-1563) (1567-1568) (1569-1570) (1572-1573) (1574-1576) (1576-1577) (1579-1580) (1585-1598), trente six années de troubles presque continus. Ces luttes civiles furent marquées par des massacres et par d'importantes opérations militaires les troupes royales durent mettre le siège devant Rouen en 1562 et 1592, devant la Rochelle en 1570 et 1573, devant Paris en 1589-1590. L'anarchie intérieure permit aux étrangers de s'immiscer dans les affaires françaises.

En 1562, les réformés français livrèrent le Havre à Elisabeth (intervention de l'Angleterre). Le roi espagnol Philippe II soutenait les catholiques français. Mais le culte protestant fut autorisé en mars 1563 (paix d'Ambroise) août 1570 (paix de Saint Germain) juillet 1573 (paix de la Rochelle).

- La solidité du Royaume

Mais la France a survécu aux assauts répétés des rois espagnols et à la tempête des guerres de religion parce qu'elle était le royaume le plus solide d'Occident, la grande monarchie dont le roi fut le mieux obéi d'Europe. Cela s'explique par:

- La démographie: le pays le plus peuplé d'Europe, il rassemble 15 à 18 millions d'habitants, alors que l'Italie douze millions

l'Allemagne quinze millions l'Espagne 8 millions, l'Angleterre 8 millions.

- Le sentiment national : la langue nationale

L'élément démographique a joué en faveur de la France jusqu'en 1815. Cette force démographique était sous-tendue par un réel sentiment national, le plus intense d'Europe - (la guerre de cent ans et les victoires sur l'Angleterre l'ont beaucoup intensifié. C'est bien le sentiment national qui explique l'essor des langues européenne au XVIe siècle. L'Allemagne de Luther, les écrivains élisabéthains en Angleterre. La France de la Pléiade... Du Bellay dans sa défense et illustration de la langue française (1549), soutient que le génie français même dans les lettres et les arts peut rivaliser avec celui des Italiens. La promotion de la langue d'oïl fût consacrée par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) qui décide que les actes juridiques seront désormais "prononcés, enregistrés et délivrés en langage maternel François et non autrement" Le français de Paris et de la Loire substitué au latin devient la langue nationale.

- L'autorité omniprésente du roi

La promotion d'une langue nationale favorise la centralisation administrative. Une poste organisée avec 252 relais sur tout la France l'autorité royale se répand sur le territoire. La Cour royale autour de François 1er devient un instrument de règne un rassemblement de nobles attachés à leurs terres, de lettrés et d'artistes accourus d'Italie, de dames d'honneur. La Cour quand elle se déplaçait devenait une ville itinérante. De nouveaux palais Chambord, Fontainebleau, Louvre, qui sont construits à partir de 1546 témoignent sur cette puissance monarchique, cette grande monarchie française. Comme ils témoignent sur la naissance du culte monarchique.

Mais cette puissance monarchique cache aussi un manque d'homogénéité et à l'intérieur même du domaine royal l'unification est loin d'être totale. Certaines provinces telles

que la Normandie, le Languedoc, le Dauphiné la Bourgogne, la Provence, la Bretagne gardent leurs institutions, leurs coutumes et leurs états provinciaux.

La consolidation de l'autorité royale se manifesta par :

- La soumission du clergé à l'autorité du roi: François 1er obtient en 1516 la signature par le pape LéonX, du concordat qui lui attribue la puissance de désigner les archevêques, évêques et abbés du royaume.

- L'assemblée des états généraux institution héritée du Moyen Age et qui habilitée à conseiller le roi sur les questions administratives et fiscale ne fut pas convoquée de 1484 à 1560. Ni François I (1515-1547) ni Henri II (1547-1559) n'avait senti le besoin de le faire. Signe que le pouvoir absolu en France avait fait ses premiers progrès depuis la première moitié du XVIe siècle. Les souverains français du XVIe siècle ont voulu développer leur administration directe du royaume. A côté de fonctionnaires payés par l'Etat: les commissaires ils ont institué les officiers. Dès le début du XVIe siècle la pratique de vendre ces offices se répand. Ainsi est mis en place un appareil administratif qui en principe ne coûte rien. Mais on ne peut révoquer ces officiers sans les rembourser du prêt qu'ils ont consenti à l'Etat en guise d'achat de leurs charges. Ils deviennent inamovibles.

La renaissance intellectuelle et artistique

La puissance monarchique de la Cour royale française au XVIe, malgré qu'elle fut couteuse pour le trésor de l'Etat avait constitué et ouvert aux vents de la Renaissance italienne, un monde de plus en plus élargis d'intellectuels et d'artistes français: Le Roi, les nobles, les ministres les favoris et les favorites, les princes de sang et courtisans qui formaient son entourage, se mirent à protéger et entretenir des Musées des arts et des lettres.

François Ie patronna des humanistes comme Jean Lascaris, Guillaume Budé et des imprimeurs comme Robert Etienne. Il désigna un comité de littérateurs pour former "les lecteurs du roi" et dispenser en dehors des programmes de l'Université de Paris, l'enseignement du grec, latin, hébraïque et l'arabe. Ce

comité devenu une corporation donna par la suite le collège de France.

La langue française, suite à la consolidation de l'autorité royale, devint la langue "nationale". L'humanisme trouva un grand succès à la fondation des universités, au progrès de l'imprimerie et à la diffusion du livre en France. La renaissance artistique fut marquée par l'italianisation des goûts et l'enthousiasme pour les modes florentines et romaines.

L'Age Classique et l'Apogée de l'absolutisme

1 Les fondements théoriques de l'absolutisme

- Le roi : ministre de Dieu

Dans sa "politique tirée de l'Écriture sainte", Boussuet écrit en 1670: que "Dieu établit les rois comme ses ministres et règne par eux sur les peuples".

Au XVIIe siècle le sacre continue à conférer au roi un prestige unique, issu à la fois de la tradition du Bas-Empire romain de celle des royautés barbares et de l'héritage carolingien. Desobeir au roi n'est donc pas un crime de lèse-majesté mais un

peché mortel. La religion catholique (l'Eglise) est garante de l'Etat aussi bien que de l'ordre établi.

Si le roi est soumis à Dieu il ne l'est pas à l'Eglise. Depuis le concordat de 1516 c'est lui qui choisit évêques et abbés de son royaume et l'Eglise de France dépend du roi avant de dépendre du pape et soutient Louis XIV même dans ses conflits avec Rome.

Toutefois le roi, lors du sacre, prête serment de combattre l'hérésie.

Louis XIV révoque en 1685 L'édit de Nantes qui avait assuré aux protestants de France la liberté de leur culte. Il persécute les jansénistes dont l'Eglise condamnait la doctrine de la grâce.

- Rex Lex Lex Rex

Le roi est la loi et lui seul peut l'édicter. Les ordonnances et les édits pour être exécutés sont enregistrés par le parlement de Paris qui peut adresser au roi des remontrances mais le roi peut imposer l'enregistrement sous le règne de Louis XIV le parlement de Paris devient un simple organe d'approbation des décisions royales; il perd le droit de remontrance de 1673 à 1715.

- Le roi maître de l'exécutif

La monarchie absolue telle que le conçoit Louis XIV implique que le souverain soit seul maître de l'exécutif. Il désigne ceux qu'il appelle à l'assister et à émettre des avis qu'il lui est loisible de ne pas suivre.

Depuis l'époque de sa minorité Louis XIV s'était imprégné de la méthode de ministre Mazarin qui lui avait inspiré les principes du gouvernement personnel; assumer lui même la direction des affaires, écarter prince du sang et grands conseillers, tenir étroitement le parlement, états provinciaux et villes. Après la mort de Mazarin il n'y a pas de premier ministre même si Colbert a pu réunir entre ses mains plusieurs ministères à la fois. Nul ne peut se prévaloir de détenir une part de la puissance publique; le roi la détient toute entière.

Dans ses mémoires Louis XIV disait qu'il était roi et étais né pour l'être, il s'imposait pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour et deux ou trois heures chaque fois, sans compter les heures qu'il passerait seul en particulier ni le temps qu'il pourrait donner "extraordinairement aux affaires extraordinaires".

- Le roi maître de la justice

Il se place au dessus de toutes les justices seigneuriales et est libre d'évoquer devant lui les affaires à juger ou celle déjà jugées. Il peut redresser les décisions judiciaires des parlements qui servent de cours d'appel des jugements rendus par les magistrats inférieurs le roi dispose aussi du droit de grâce.

2) L'absolutisme à l'oeuvre

- Les ministres de l'absolutisme

Le roi écarte de son conseil les ministres qui pourraient lui porter de l'ombrage par leur raffinement comme Fouquet ou par leur personnalité comme ministres d'Orléans le futur Régent. Ses grands ministres lui doivent tout, révocables à tout moments. Il les choisit hors de la noblesse et les paye en titres et en richesses selon les services qu'ils lui rendaient.

- **Les conseils**

Le roi s'entoure de quatre conseils.

- le conseil d'en haut dont les membres portent le titre de ministres d'Etat et qui tient ses réunions sous la présidence du roi deux fois par semaine. Ce conseil traite les grandes affaires extérieures et intérieures et ses délibérations sont secrètes.

- le conseil des dépêches : il réunit les secrétaires d'Etat et les ministres d'Etat et conseille le roi dans les affaires d'administration départementale et il s'appelle ainsi parcequ'il était au centre de toute la correspondance administrative.

- le conseil des parties : il réunit les conseillers d'Etat et a pour tâches de publier les édits et les ordonnances et de conseiller le roi en matière de justice.

- le conseil des finances : il réunit le contrôleur général avec des six membres qui l'assistent. Il a la responsabilité des revenus et des dépenses de la monarchie et de la direction de l'économie.

- **l'administration des provinces**

Les régions sont gouvernées par des nobles d'épée de haut rang qui conservent des prérogatives seigneuriales et militaires.

Pour anéantir le pouvoir des gouverneurs de provinces le roi fait usage des intendants.

- les intendants : sont des commissaires du roi, des administrateurs à poste fixe depuis 1680. Leur circonscription est une généralité. Leur charge consiste à imposer l'ordre, contrôler l'impôt surveiller les tribunaux, contrôler les Etats provinciaux et les assemblées des villes. Ils sont les instruments de la centralisation absolutiste.

4 - Versailles: le centre de l'absolutisme. En 1671, Louis XIV commença les travaux de Versailles à l'origine était un minuscule pavillon de chasse au village de Versailles puis en 1638 un petit chateau que Colbert trouvait indigne d'un si grand roi (Louis XIV). Les travaux définitifs débutent en 1678 et 1682 Louis XIV s'y installe. Le palais de Versailles a été pour le roi le lieu des fêtes qui rassemble acteurs et spectateurs et courtisans. Il est aussi le cadre d'un véritable culte de la personne monarchique. Mais Versailles est aussi au coeur de l'administration absolutiste, c'est une grande ville administrative qui abrite la cour: un millier de personnages, mais aussi une partie des services de l'administration du royaume: cinq mille personnes et les domestiques résidents au chateaux.

- Versailles devient dans les années 1680 La Capitale de la monarchie absolue française et le restera jusqu'à la révolution de 1789.

- Les limites de l'absolutisme administratif

Dans les provinces la noblesse de robe qui compose les parlements locaux n'épargne d'effort pour entraver les tâches

des intendants du roi certaines provinces en particulier la Bretagne la Bourgogne, le Dauphiné, la provence le Languedoc ont conservé leur assemblées d'états où sont représentés clergé, noblesse et bourgeois des villes. Ces états provinciaux gardent le droit de consentir l'impôt et de le répartir. La centralisation absolutiste est donc limitée dans certaines regions par la résistance locale.

Les particularités locales imposent à l'administration centrale des limites fiscales et politiques d'où le souci incessant de tout contrôler, chez Louis XIV et ses ministres. L'absolutisme n'est donc pas une uniformisation administrative, financière et politique, loin de l'être, il est une hégémonie du pouvoir central sur les traditions et les résistances provinciales.

- les grands Ministres du XVIIe siècles: Richelieu et Mazarin

L'absolutisme royal, s'il progresse, au XVIIe siècle est loin d'être complet. Il se heurte à un enchevêtrement inextricable des pouvoirs locaux: états provinciaux, juridictions épiscopales, privilèges des municipalités, résistance des commissaires, officiers et intendants. Tous limitent l'autorité royale. La crise des guerres de religions qui divise les français et consolide les pouvoirs locaux entraîne un recul de l'absolutisme.

Henri IV qui s'employa à la restauration du règne de l'Etat et la reconstruction matérielle du royaume dut abandonner une large part de son pouvoir économique et financier à Sully le premier des grands ministres. Après l'assassinat du roi par un catholique fanatique le 10 mai 1610, une crise aïgue s'ouvrit devant la Cour royale. La minorité de Louis XIII, qui n'avait que neuf ans l'empêcha de diriger lui même, l'Etat. Le parlement de Pris déclare la reine Marie de Medicès régente du royaume pendant la minorité de son fils (de 1610 à 1614) les diverses forces du pays; les princes de sang et les gouverneurs des provinces, mécontents de la politique étrangère de la Cour obtiennent de la régente la réunion des états généraux de 1614. Mais trop divisés pour faire valoir leurs vues, les états généraux se réunirent à Paris d'octobre 1614 à février 1615. Le

clergé y fut représenté par 140 députés, la noblesse 132, le tiers-état 192.

Le cardinal Richelieu, évêque et député en 1614. Appuyé par le parlement et les officiers du royaume, bénéficiant de la confiance du roi, renforce l'instrument du pouvoir royal. Il développe le rôle des commissaires et fait recours à la violence pour réduire l'autorité des seigneurs locaux. Pour les besoins de la guerre, il abaisse l'impôt royal et met la force armée au service de la politique financière royale. Un règlement de 1642 place dans la main des intendants le contrôle des tribunaux ordinaires et ceux de la perception des impôts cette politique se heurte à la résistance de la noblesse qui brise la fermeté du cardinal ministre.

Le cardinal Mazarin : italien au service de la couronne de France, se montre un remarquable homme politique. Il met en place une équipe d'administrateurs de grand talent qu'il lègue par la suite à Louis XIV. Mais surtout, il inspire à Louis XIV les principes du gouvernement personnel.

III L'absolutisme économique

Sur le plan économique l'absolutisme royal se traduit par un dirigisme reposant sur un système protectionniste mis en oeuvre par Jean baptiste Colbert (1619-1683) qui initié par le grand ministre Mazarin, nommé par Louis XIV sur intendant des finances en 1661.

Le programme économique de Colbert cherchait à stimuler les entreprises, moderniser la production augmenter les ressources fiscales de la caisse de l'Etat et consolider le rayonnement mondial de la France.

Colbert est l'un des fondateurs en Europe du système mercantiliste où le fondement de la richesse consistait en

l'accumulation de l'or et de l'argent et en l'expansion du commerce maritime à l'extérieur et jeter les premières bases du système colonial.

- stimuler l'économie intérieure.

Le XVII^e siècle est marquée par une longue crise monétaire qui et un déclin des échanges et des profits. Une nouvelle conjoncture économique mondiale engendrée par l'épuisement des ressources en métaux précieux.

Colbert pour remédier aux avatars de cette crise économique s'attela à développer les produits commercialisables et générateurs de richesses. Il chercha à développer les industries: draperies, fabrication de glace, construction navales, manufactures d'acier et à développer la production agricole: blé, vin, cépages, bois ... et à suivre une politique économique protectionniste pour protéger le marché intérieur et lancer la production française sur le marché extérieur en relevant les droits de douane à l'entrée et en encourageant l'exportation.

Les moyens mis en oeuvre pour consolider la présence économique face à la concurrence étrangère étaient la fondation des compagnies françaises de commerce lointain. Colbert fut à l'origine de la création de la compagnie des Indes orientales et celle des Indes occidentales qui étaient à côté de l'Etat, négociants, actionnaires, et banquiers de Paris et des grandes villes françaises.

L'absolutisme administratif et fiscal, accompagné de l'absolutisme économique exprime la puissance française au XVII^e siècle que l'on peut mesurer par l'établissement d'un état national puissant et d'un mercantilisme économique actif.

4) La politique étrangère de Louis XIV

Le XVII^e siècle marqué par l'installation des Etats nationaux et des économies nationales partout en Europe fut propice aux déclenchements des conflits et luttes en Europe. Louis XIV pour exprimer cette nouvelle conjoncture européenne, écrivait dans ses mémoires que "s'agrandir est la plus digne et la plus agréable occupation des souverains".

L'armée française devint sous Louis XIV la première armée européenne, dotée de nouveaux matériels produits en France et de 300.000 hommes elle permit au roi de mener une politique extérieure agressive. Le premier affrontement eut lieu avec l'Espagne en 1688 et se termina par la victoire française et par l'annexion de la région des Flandres et de ses principales villes (Lille, Douai...).

La France dut faire face aux puissances navales britanniques et hollandaises. L'armée française subit en 1713 et après douze ans de conflit contre l'Angleterre une profonde défaite qui affecta ses positions en Europe et en Amérique et même en Méditerranée. Mais la politique expansionniste de Louis XIV avait permis l'agrandissement du territoire (Lille, Strasbourg, Besançon).

Chapitre quatrième

Louis XV: Les incertitudes de l'absolutisme

Après Louis XIV l'absolutisme s'essouffla pour deux raisons principales:

- le royaume malgré le centralisme absolutiste demeure hétérogène.
- L'organisation fiscale s'était révélée ni efficace ni juste, la fiscalité est la grande tare de l'Ancien Régime.

1) - L'inachèvement du royaume

Malgré l'effort de centralisation commencé sous François Ier et continué jusqu'aux débuts du XVIIIe siècle le royaume resta loin d'être unifié. La juxtaposition des institutions d'Ancien Régime et des institutions nouvelles a suscité de nombreux conflits administratifs et juridiques. Ainsi les frontières des circonscriptions ne coïncident toujours pas et les gouvernements locaux: généralités, baillages et sénéchaussées se chevauchent et s'enchevêtrent et les compétences administratives s'affrontent. Tout l'édifice absolutiste en sort affaibli.

Les pays situés au sud de la Loire ont gardé la tradition du droit romain, les provinces situées au nord utilisent des droits coutumiers. Cette diversité ne facilite pas l'exercice de la justice.

La variété du système des poids et mesures et les barrières douanières locales sont des entraves aux échanges intérieurs. Enfin il n'y a aucune homogénéité fiscale (pays de grande gabelle, pays de petite gabelle et pays sans gabelle) ce qui nourrit le sentiment d'injustice chez de nombreux sujets du roi.

2) L'inescricable fiscalité

La monarchie est amenée à lever sur le royaume un impôt direct et permanent; La Taille royale mais les difficultés de la caisse de l'Etat la'amènent à y ajouter en 1695 l'impôt de la capitation, puis en 1710 l'impôt du dixième qui devient vingtième à partir de 1750. Les impôts indirects juxtaposent les aides perçues sur les boissons, les papiers, les cartes à jouer et les traites perçues sur les marchandises aux limites des provinces s'y ajoute l'impôt sur le sel; la gabelle dont la création remonte au XIVe siècle.

Ces impôts pèsent le plus sur le tiers-état. Le clergé et la noblesse en sont exemptés. Le montant de l'impôt est fixée à

Versailles ensuite il est reparti entre les différentes généralités puis entre les paroisses. Chaque paroisse forme une communauté responsable solidairement du versement.

La plupart des impôts taille, gabelle... sont levés par des receveurs qui sont propriétaires de leur charge et permi eux certains versement au trésor royal une somme convenue à l'avance pour se rembourser très largement sur les contribuables.

les rentrées sont mal gérées et diversent caisses à Versailles les accueillent. En somme il n'y a pas à proprement parler, de véritable budget de l'Etat.

- La réaction anti-absolutiste des parlementaires

Après la mort de Louis XIV en 1715, une réaction antiabsolutiste se développa parmi les grands seigneurs et les parlementaires. Le droit de remontrance fut rendu au parlement. Le parlement, depuis, s'empessait de dire son mot dans les affaires de l'Etat et demande d'être informé des recettes et des dépenses.

Au début du XVIIe siècle, s'ouvre une longue lutte entre l'autorité royale et les parlements. Le premier qui devait affronter la résistance des parlemantaires fut le cardinal Fleury premier ministre de 1726 à 1743. Les parlementaires vont jusqu'à demander que la loi ne peut se faire que par la collaboration du roi et le parlement dont ils affirment qu'il est le représentant de la nation:

L'exemple britannique fait souffler sur les parlementaires frnaçais un esprit de nouveau qui aboutira avec la révolution de 1789. Mais le parlement de Paris est formé d'officiers nobles propriétaires de leur charge alors que celui d'Angleterre comprend des députés élus. Allégnant soit la défense du bien public soit celle des coutumes fondamentales de royaume, les parlementaires font bloc autour du parlement de Paris.

A partir de 1750 le mécontentement né de la pression fiscale, de la guerre de succession, d'Autriche dans laquelle la France s'est battue pour le roi de Prusse sans obtenir aucun avantage est très sensible. En janvier 1757 l'attentat contre le roi

Louis XV, pousse ce dernier à renvoyer deux ministres les plus detestés celui de la police et le responsable de la fiscalité.

3) Les ministres éclairés

De 1758 à 1770, le principal ministre est le duc de Choiseul. Ami des philosophes, il réforme l'armée mène une politique extérieure active et laisse les parlementaires prendre dans l'Etat une grande autorité. Toute réforme fiscale échoue contre la coalition des parlementaires.

Le seul domaine où le pouvoir éclairé obtient des résultats c'est l'économie. A l'imitation de ce que se fait en Angleterre, les grands propriétaires sont autorisés à enclore leurs terres et la richesse de la bourgeoisie s'accroît dans l'industrie textile mais celle-ci reste à l'écart du pouvoir politique, le parlement étant le monopole de la noblesse de robe. Les parlementaires triomphent dans leur résistance au despotisme malgré qu'ils soient dans leur majorité hostiles aux philosophes. Le roi excédé disgracie Choiseul et tente de redresser la monarchie vacillante. Il exile le parlement et supprime l'hérédité des charges.

Louis XV meurt en 1774 laissant une monarchie vacillante à Louis XVI jeune roi, sans grande expérience des affaires de l'Etat.

Louis XVI : La crise de l'Ancien Régime (1774-1789)

1) L'aggravation des difficultés financières.

Maupeou ministre des finances sous Louis XV et renvoyé par Louis XVI disait à propos justement de la plaie des finances dans la monarchie française "j'avais fait gagner au roi un procès qui durait depuis trois siècles. S'il veut le perdre encore, il en est le maître" Depuis longtemps les finances de l'Etat sont source d'inquiétude. "La France est riche, l'Etat est pauvre", le système fiscal fonctionne mal.

L'engagement français aux côtés des Etats Unis dans leur guerre d'indépendance à partir de 1778 amène l'Etat à emprunter la somme de deux milliards de livres soit l'équivalent de quatre années de recettes fiscales. En 1788 les services et

intérêts de la dette absorbent à eux seuls la moitié des revenus de l'Etat.

2) L'échec des ministres réformateurs

Turgot à qui les finances sont confiées essaie un programme de réformes profondes et butent contre la protestation des parlementaires. Necker, riche banquier lui prend la relève en 1776 et fait face aux dépenses de la guerre d'Amérique. Il démissionne en 1781.

Après deux années de tâtonnement Louis XVI confie les finances à Calonne qui envisage l'égalité devant l'impôt et la création d'une taxe foncière. Les nobles refusent toute diminution de leurs privilèges fiscaux. En 1787 le roi disgracie Calonne pour le remplacer par Brienne archevêque de Toulouse le déficit budgétaire atteint en 1788: 125 millions de livres (504 millions de recettes et 629 millions de dépenses) Brienne se heurte à l'opposition des parlementaires. Mais l'opinion publique impressionnée par l'exemple de la révolution américaine est désireuse d'une réforme profonde.

Brienne conseille au roi de réunir les états généraux pour le 1er mai 1789 à Versailles pour leur demander d'accorder de nouveaux impôts. Les français s'occupent alors de la rédaction des cahiers de doléances.

Les structures séculaires de la société française sont exposées à une profonde remise en cause.

Chapitre cinq

Introduction

La Révolution française, période de profondes transformations politiques et sociales qu'a connu la France de 1789 à 1799. La Révolution a notamment provoqué le renversement de la monarchie et l'établissement de la république. Par son retentissement et ses développements, elle constitue un événement majeur de l'histoire française.

Depuis deux siècles, la Révolution a fait l'objet de diverses interprétations, chaque époque y projetant ses problèmes. Au XIXe siècle, les analystes ont insisté sur son apport politique et intellectuel: l'avènement de la liberté, de la démocratie et de la laïcité. A partir de la fin du siècle du XIXe et sous l'impulsion de la pensée sociale et de Jean Jaurès, l'accent a été mis sur ses avancées et même, ses anticipations sociales. Le rôle des classes populaires y a été progressivement valorisé par rapport à celui de la bourgeoisie. Au XXe siècle, la gauche socialiste et communiste a mis en avant les transformations économiques (émergence du capitalisme) et sociales (émancipation de la paysannerie, qui devient propriétaire, rôle accru des classes populaires urbaines, etc.). Cette interprétation a ensuite été développée par les historiens Ernest Labrousse et Albert Soboul.

La première critique de certains historiens contemporains proposant une relecture de la Révolution (François Furet, Denis Richet), a souligné le dérapage de la fin de la constituante. La Révolution aurait pu déboucher sur une monarchie parlementaire et une hégémonie de la bourgeoisie: la guerre, les conflits au sein du camp révolutionnaire ont conduit à la surenchère et à l'aventure avec le radicalisme populaire. Une deuxième critique insiste sur le rôle central du problème politique et de la légitimité du pouvoir (comment remplacer la souveraineté du roi), qui n'est résolu qu'un siècle plus tard, avec l'avènement de la IIIe république. Ce point de vue tend à minimiser l'oeuvre de la Révolution: la mutation de la société, la libération économique, etc.

I Les causes de la Révolution

Il est nécessaire de distinguer les causes immédiates et les causes profondes de la Révolution française.

1) Les causes profondes

1 Les contradictions sociales

Le principe fondamental régissant l'ordre social de l'ancien régime est l'organisation en trois ordres distincts, inégaux devant la loi et l'impôt.

La noblesse (400 000 membres) et le clergé (115 000 membres), très minoritaires, bénéficient de nombreux privilèges symboliques et substantiels par rapport au tiers état (25,5 millions de personnes). Chacune de ces classes est elle-même profondément divisée. Dans les rangs de l'aristocratie, la noblesse d'épée - de très ancienne lignée - méprise la noblesse de robe, anoblée par faveur royale. La noblesse de province (petits seigneurs souvent appauvris et parlementaires des villes) accuse l'aristocratie de cour d'accaparer les avantages. Il est de même au sein de l'Eglise, où séculières, curés, vicaires, religieux), issu du tiers état et souvent misérable.

Le tiers état est constitué d'une immense majorité de paysans, mais comprend également des artisans et des bourgeois (roturiers).

L'un des principaux ferments de tension sociale à la fin du XVIIIe siècle est la persistance d'une société rurale à structure féodale, alors que le début d'une révolution industrielle a engendré l'apparition d'une bourgeoisie urbaine. L'ascension de cette classe est freinée par le cloisonnement en ordres et en corporations ainsi que par les privilèges de la noblesse. Cette force montante, qui dispose déjà du pouvoir économique, cherche à s'arroger le pouvoir politique pour imposer un cadre économique libéral qui lui soit favorable.

2 Une organisation archaïque des finances.

A la fin du XVIIIe siècle, les finances publiques sont organisées selon un système archaïque, sans aucune prévision budgétaire. Le roi se fait avancer les sommes nécessaires au budget de l'Etat par les fermiers généraux, lesquels se remboursent ensuite en levant l'impôt. Outre les trois impôts directs (taille, capitation, vingtièmes), il existe plusieurs impôts indirects, notamment la gabelle (sur le sel), les aides (sur les boissons) et les traites (droits de douane). Une répartition totalement arbitraire, suivant les classes et les régions, explique la persistance des déficits et l'accroissement de la dette. La masse paysanne dans son ensemble est écrasée par la charge des impôts, tandis que la bourgeoisie supporte de moins en moins toutes les taxes qui grèvent son activité. La noblesse et l'Eglise bénéficient de nombreux privilèges et exemptions. Toutes ces survivances du féodalisme volent en éclats dans la nuit du 4 août 1789.

La pratique du pouvoir monarchique par Louis XV et Louis XVI a tendance à évoluer vers un "despotisme éclairé", faisant appel à des ministres compétents et pragmatiques, favorable aux réformes. Mais les fondements de l'autorité du roi demeurent de caractère absolu et de nature autoritaire.

La France est un Etat fortement centralisé, mais sans aucune homogénéité administrative et juridique; le droit romain s'impose dans le sud, alors que le Nord vit suivant un droit coutumier. Les impôts, les lois, les systèmes de mesure varient

d'une région à une autre. Enfin, les barrières douanières dont doivent s'acquitter les marchands à chaque fois qu'ils pénètrent, dans une région constituent un frein aux échanges.

3 Les changements culturels

On a depuis longtemps imputé les fondements philosophiques de la Révolution à Voltaire et à Rousseau. Les idées des lumières ont progressivement pénétré toutes les couches de la société. Le rationalisme et le progrès, l'aspiration à plus de liberté et d'égalité se répandent partout, y compris dans l'aristocratie. Mais la société d'ordre reste accrochée à ses privilèges et, dans certaines campagnes, on assiste même à une aggravation du régime seigneurial de la part des petits nobles, souvent appauvris.

Outre ces fondements intellectuels et le caractère subversif de la philosophie des lumières, les historiens actuels mettent l'accent sur les origines culturelles de la Révolution. Ils insistent sur la sécularisation des mentalités et sur l'émergence d'une opinions publique à la fin du XVIIIe siècle. Dans un tel contexte, la nécessité d'un changement est ressentie par tous. La France semble mûre pour une réforme de la monarchie. Mais la Révolution va manifester une conjonction chaotique de plusieurs mécontentements: celui, traditionnel et violent, des émeutes populaires; celui, nouveau, des "talents" inemployés, qui forment une sorte de prolétariat intellectuel, bloqué dans son désir d'ascension sociale.

4 Les causes immédiates

Depuis 1776, la France est sortie du cycle de croissance entamé en 1730. L'accroissement des dépenses de l'Etat, en particulier militaires avec la participation à la guerre de l'indépendance américaine (1775-1782), a alourdi la dette publique au point que la monarchie parvient à peine à payer les intérêts. Les solutions envisagées par des ministres éclairés et résolus (Turgot, Necker, Calonne) de Louis XVI impliquent toutes la fin des privilèges fiscaux et donc une forte contribution des classes exemptées. Tous se heurtent à la

résistance de l'aristocratie, fortement attachée à ses privilèges.

En août 1774, Louis XVI nomme l'économiste libéral Jacques Turgot contrôleur général des finances. Il tente d'unifier le système des impôts et de libéraliser le commerce. La plupart de ses réformes sont annulées, et Turgot est acculé à la démission en 1777 par la faction la plus conservatrice de la noblesse et du clergé, soutenue par la reine Marie-Antoinette. Son successeur, le financier Jacques Necker, n'a guère le temps de mettre en oeuvre son programme d'économie budgétaire et d'élargissement de l'assiette fiscale avant sa chute, en 1781. Il acquiert néanmoins une certaine popularité en publiant un rapport sur les finances royales, qui révèle le coût élevé des privilèges.

Aux difficultés économiques et financières s'ajoute une crise agricole provoquée par une série de mauvaises récoltes. Après les rigueurs de l'hiver 1788, le pays connaît une pénurie de blé. En outre, la crise industrielle provoquée par l'arrêt des importations espagnoles et laine et de drap, ainsi que par l'ouverture du marché français aux produits anglais, en 1786, entraîne la fermeture de nombreuses usines. La misère populaire augmente, tandis que le nombre croissant de vagabonds génère un climat d'insécurité dans les campagnes, les "peurs".

Le projet de réforme de l'intendant des finances Calonne, en 1786, prévoit la création d'une subvention territoriale pesant sur tous les propriétaires quelle que soit leur classe. Il est rejeté par l'Assemblée des notables, en 1787. Le conflit entre les parlements, composés de nobles, et le gouvernement dégénère en révolte. Les nobles en appellent à l'opinion publique pour réclamer la convocation d'états généraux (assemblée réunissant les représentants du clergé, de la noblesse et du tiers état) et fomentent de véritables émeutes qui plongent le pays dans l'anarchie pendant près d'un an (journée des tailles à Grenoble, le 7 juin 1788). Leur but est en fait de déconsidérer le roi pour lui imposer un pouvoir aristocratique.

II La Révolution (1789-1799)

1 Les prémices de la Révolution

En 1788, sous la pression de l'opinion, Louis XVI se résout à convoquer les Etats généraux, qui n'ont plus été réunis depuis 1614 (voir assemblée de Vizille). Lors de la campagne précédant les élections aux états généraux, la censure est suspendue, et un flot de pamphlets exprimant des idées inspirées des lumières circule. Dans toutes les paroisses de France, des cahiers de doléances adressés au roi sont rédigés.

Necker, rappelé par Louis XVI en 1788, obtient le doublement de la représentation du tiers état (en majorité des bourgeois), qui doivent disposer d'autant de députés que la noblesse et le clergé réunis.

*** Les Etats généraux**

Les Etats généraux se réunissent à Versailles le 5 mai 1789 et très rapidement se pose la question du mode de scrutin. Les privilégiés réclament un vote par ordre, leur assurant d'imposer leur point de vue, tandis que le tiers état exige un vote par "tête", lui garantissant la majorité. L'impasse de procédure, et l'épreuve de force, dure six semaines et, le 17 juin, le tiers état se proclame assemblée nationale. Il est rejoint le 19 par la majorité des représentants du clergé (en grande partie des curés) conduits par Emmanuel Joseph Sieyès et par un groupe de nobles libéraux menés par le comte de Mirabeau (élu du tiers état). Méfiante à l'égard du gouvernement royal, qui a apporté son soutien à la noblesse et au clergé, l'assemblée nationale se déclare seule habilitée à lever les impôts. En guise de représailles, Louis XVI lui supprime sa salle de réunion, la seule des Menus plaisirs. L'assemblée nationale réplique, le 20 juin, en se réunissant dans une salle de jeu de paume, à Paris, où elle jure solennellement de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France (voir serment du jeu de paume).

2 La rébellion ouverte

La défiance des députés envers les décrets royaux et les mouvements de mutinerie dans l'armée conduisent le roi à capituler. Après avoir tenté, en vain, de revenir à la représentation en trois ordres, le 27 juin 1789, Louis XVI invite la noblesse et le clergé à rejoindre l'Assemblée nationale, qui s'érige en Assemblée nationale constituante le 9 juillet. Cédant aux pressions de la reine et son frère le comte d'Artois, Louis XVI appelle plusieurs régiments étrangers loyalistes, qui viennent stationner à Paris et à Versailles. Le 11 juillet, il renvoie le très populaire Necker. Le peuple de Paris réagit à ce qu'il prend pour une provocation par des émeutes, qui commencent le 12 juillet. Le 14 juillet, la prison royale de la Bastille, symbole du despotisme des Bourbons, est prise d'assaut (*voir prise de la Bastille*).

Le roi rappelle Necker le 16 juillet et, le 17, il se fait présenter par Bailly, à l'hôtel de Ville, la cocarde tricolore (bleu, blanc, rouge), nouveau symbole de la nation. Inquiets de la tournure des événements, le comte d'Artois et d'autres grands du royaume, les premiers émigrés de la Révolution, quittent le pays ce même jour.

La bourgeoisie parisienne, craignant d'être débordée par la "populace", a établi en hâte le 13 juillet un pouvoir municipal provisoire et organisé une milice populaire, qui prend le nom de garde nationale. L'exemple de Paris est bientôt imité partout en France, et la Garde nationale est placée sous le commandement du marquis de la Fayette, qui s'est déjà illustré durant la guerre de l'indépendance américaine. Incapable de refouler la marée montante de la révolte, Louis XVI retire ses troupes.

3 L'Assemblée nationale constituante

Depuis plusieurs années, la misère et la disette ont accru la brigandage et le vagabondage dans les campagnes françaises. Les événements de Paris et la crise politique amplifient le sentiment d'insécurité et sont à l'origine de la Grande Peur, qui se répand dans tout le pays (à l'exception de la Bretagne, de l'Alsace, de la Lorraine, de la Gascogne et d'une partie du

Langudoc) à partir du 20 juillet 1789. Les paysans prennent les armes pour se défendre contre la menace supposée et, la crainte passée, se tournent contre la noblesse pour détruire les traces écrites des droits féodaux, allant parfois jusqu'à incendier les châteaux.

Inquiète de voir le mouvement lui échapper, la bourgeoisie possédante décide de reprendre ces revendications à son compte. Dans la nuit du 3 au 4 août 1789, le clergé, la noblesse et la bourgeoisie du parti patriote votent l'abolition des privilèges (corvée, servitudes personnelles) et le rachat des autres droits seigneuriaux. Dans les jours suivants, l'assemblée proclame l'égalité des peines, la libre admission à tous les emplois, l'abolition des dîmes levées par l'Eglise, de la vénalité des charges et de tous les droits féodaux.

Dans la foulée, elle décide de placer en préambule de la future constitution une déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Inspiré de la philosophie des lumières et conçu sur le modèle du préambule de la constitution des Etats-Unis, ce texte est voté le 26 août. Les idéaux révolutionnaires sont résumés sous la formule "liberté, égalité, fraternité". Tandis que l'Assemblée constituante délibère, la population de Paris, affamée et alarmée par des rumeurs de conspiration royaliste, réclame du pain et s'agite. Des récits rapportant qu'au cours d'un banquet, à Versailles, la cocarde tricolore a été piétinée, font monter la tension. Les 5 et 6 octobre, une foule de parisiens, principalement des femmes, marchent sur Versailles et font siège du palais royal. Louis XVI et sa famille sont secourus par La Fayette, qui, à la demande des émeutiers, les escorte jusqu'au palais des Tuileries, où ils s'installent. Après cet épisode, les membres les plus conservateurs de l'Assemblée constituante, qui a suivi le roi à Paris, remettent leur démission. Dans la capitale, la pression des citoyens s'accroît tant sur la cour que sur l'Assemblée. La tendance la plus radicale domine de plus en plus à l'Assemblée, mais l'objectif premier, une monarchie constitutionnelle, est maintenu.

L'assemblée consacre la fin de l'année 1789 au vote des lois sur l'élection, le découpage administratif et les

questions financières. Les provinces abolies sont remplacées par un découpage en quatre-vingt-trois départements. Les titres héréditaires sont bannis, un jury populaire est institué pour les procès criminels, et une refonte complète des lois françaises est entreprise. En instaurant des conditions de propriété pour accéder au droit de vote, la constitution réduit l'électorat aux classes moyenne et supérieure. L'autorité législative est confiée à une assemblée unique composée de 745 membres élus suivant un scrutin indirect. La première rédaction de la constitution reçoit l'approbation du souverain le 14 juillet 1790, au cours des cérémonies grandioses de la fête de la fédération, à Paris, auxquelles participent des délégations de tout le pays au Champs-de-Mars.

La suppression de la dîme et la "mise à disposition de la nation des biens du clergé" (2 novembre) exigent une redéfinition du statut de l'Eglise et de ses rapports avec l'Etat. Le 12 juillet 1790, est votée la Constitution civile du clergé, d'inspiration gallicane, destinée à être intégrée à la Constitution. L'organisation de l'Eglise est calquée sur celle du pays. Il doit désormais y avoir un seul évêque par département, au lieu de 134; archevêques métropolitains, évêques et curés doivent être élus par des assemblées électorales. Chacun doit recevoir de l'Etat un traitement. Cette Constitution civile du clergé est approuvée par le roi en l'état.

Pour éviter la banqueroute financière, l'Etat a été autorisé dès le mois de décembre 1789 à créer une formule qui devient papier-monnaie en mars avril 1790, l'assignant, garanti par les terres confisquées à l'Eglise, les biens nationaux, qui représentent un dixième de la superficie de la France.

Lasse d'attendre la consécration de la Constitution civile du clergé par le pape, l'Assemblée exige des ecclésiastiques un serment de fidélité à la nation, le 27 novembre 1790. Cette décision provoque une cassure profonde, imprévue et nullement inévitable, bien que la majorité des membres du bas clergé soit pourtant acquise à la Révolution, l'Eglise est divisée par un schisme. Les prêtres "constitutionnels" acceptent de prêter serment, tandis que les "réfractaires" continuent à ne

reconnaître que l'autorité suprême du pape. La plupart d'entre eux prennent le parti de la contre-révolution. La population se retrouve en position de choisir entre un bas clergé dont elle se sent proche et les idéaux de la Révolution. De cette décision date la fixation de la frontière idéologique et politique entre gauche et droite en France sur le problème de la laïcité.

4 L'échec du compromis

Les quinze mois séparant l'acceptation par Louis XVI du premier projet de constitution à l'achèvement de la version définitive enregistrent l'échec de la tentative de compromis entre le roi et la Révolution. Les rapports de force au sein du mouvement révolutionnaire évoluent sensiblement au profit des radicaux.

Les rumeurs faisant état de contacts réguliers entre Marie-Antoinette et son frère Léopold II, empereur du Saint Empire romain germanique, attisent la tendance radicale. Comme la plupart des autres monarques d'Europe, Léopold a recueilli les émigrés et ne fait pas mystère de son aversion envers la Révolution. La véritable rupture entre le peuple et la famille royale a lieu lorsque celle-ci tente de fuir à l'étranger; elle est arrêtée à Varennes, le 21 juin 1791. Déjà discrédité par son hostilité manifeste à la Révolution, Louis XVI est ramené à Paris le 25 juin et suspendu provisoirement.

Au sein du camp révolutionnaire, la modification du rapport de force provient avant tout de la méfiance et du mécontentement des couches populaires exclues des élections. Réclamant le droit de vote et surtout des mesures pour mettre fin à la misère, les classes populaires s'ancrent fermement dans le radicalisme. De plus en plus présent lors des débats de l'assemblée, le peuple parisien exerce une pression sur les délibérations. Ce processus est accéléré par la création du club des Jacobins et de celui des cordeliers, qui, de Paris, font circuler les mots d'ordre révolutionnaires grâce à leurs

ramifications dans tout le pays. Le vote de la loi Le Chapelier(14juin), qui interdit aux "citoyens d'un même état ou profession" de se regrouper, affirme le caractère bourgeois de la Révolution.

Le 17 juillet 1791, les sans-culottes se rassemblent sur le Champ de Marss pour soutenir la pétition de certains membres des Clubs des Jacobins et des cordeliers où ils réclament la déposition du roi. Sous les ordres de La Fayette, proche des monarchistes modérés, la Garde nationale ouvre le feu sur les manifestants. Ce bain de sang provoque une fracture définitive entre les classes populaires, favorables à l'instauration de la république, et la bourgeoisie. Les modérés, qui souhaite une monarchie constitutionnelle, quittent le club des Jacobins et fondent le Club des feuillants.

Après avoir démis Louis XVI, la majorité modérée de l'Assemblée constituante, redoutant le désordre croissant, décide de réinstaller le roi sur le trône dans l'espoir de freiner la radicalisation de la Révolution et d'empêcher une intervention étrangère.

Très différente du projet initial, la Constitution est finalement adoptée le 3 septembre 1791 et acceptée par Louis XVI, qui prête serment le 14 et est immédiatement rétabli dans ses fonctions de "roi des Français". Le roi conserve l'autorité exécutive, mais ses moyens d'action sont strictement limités. Son pouvoir de veto est simplement suspensif, et l'Assemblée, souveraine et disposant d'un pouvoir prédominant, a un droit de regard effectif sur la conduite des affaires étrangères. L'Assemblée constituante se sépare le 30 septembre.

5 La radicalisation de la Révolution

L'Assemblée législative est élue au cours de l'été 1791, tandis que LéopoldII et Frédéric-GuillaumeII, roi de Prusse, se rencontrent à Pillnitz le 27 août et affirment leur soutien à la monarchie française. Cette menace à peine voilée à l'égard de la Révolution décuple l'ardeur des patriotes.

L'assemblée législative, qui se réunit pour la première fois le 1er octobre 1791, est composée de 750 membres élus au suffrage censitaire, tous dépourvus d'expérience car les

membres de la Constituante sont eux-mêmes décrétés inéligibles. La nouvelle assemblée est divisée en factions fortement opposées. Les plus modérés sont les feuillants, qui soutiennent la monarchie constitutionnelle prévue par la Constitution de 1791. Au centre, le groupe majoritaire est dépourvu d'opinion arrêtée et par conséquent ne dispose pas de l'initiative. La gauche comprend les Girondins (ou brissotins), qui demandent la transformation de la monarchie constitutionnelle en une république fédérale, et les Montagnards, Jacobins et Cordeliers, favorable à l'établissement d'une république indivisible et fortement centralisée.

Unis provisoirement par leur conviction républicaine, Girondins et Montagnards font voter plusieurs textes importants, notamment l'obligation aux émigrés de rentrer avant le 1er janvier 1792 (9 novembre 1791), et la condamnation à des peines de prison ou de déportation pour le clergé réfractaire (29 novembre 1791).

Le veto émis par Louis XVI contre ces textes suscite toutefois une crise qui permet aux Girondins d'accéder au pouvoir, en mars 1792. Malgré l'opposition des Montagnards, en particulier de Maximilien de Robespierre, le cabinet girondin, dominé par Roland de la Platière, adopte une attitude belliqueuse à l'égard de Frédéric-Guillaume II de Prusse et de François II, empereur germanique, qui a succédé à son père, Léopold II, le 1er mars 1792. Les deux souverains soutiennent ouvertement les activités des émigrés et l'opposition des propriétaires terriens féodaux d'Alsace aux lois révolutionnaires. Dans le camp favorable à la guerre, on trouve aussi bien des monarchistes, qui espèrent la défaite du gouvernement révolutionnaire et la restauration de l'Ancien Régime, que des Girondins, lesquels veulent triompher définitivement des contre-révolutionnaires à l'intérieur et étendre la Révolution à l'Europe. Le 20 avril 1792, sur proposition de Louis XVI, l'Assemblée législative déclare la guerre au roi de Bohême et de Hongrie (Léopold II en tant que souverain d'Autriche), entamant la longue période des guerres révolutionnaires.

6 La patrie en danger

Profitant des erreurs et des trahisons du haut commandement français, en majorité monarchiste, les armées autrichiennes remportent plusieurs victoires et pénètrent sur le sol français, suscitant une vive émotion. L'invasion de la France a des répercussions majeures sur le climat politique de la capitale. Le 11 juin 1792, le roi émet un veto au nouveau décret sur les réfractaires et à la création d'un camp de 20 000 fédérés aux portes de Paris. Deux jours plus tard, il renvoie le gouvernement girondin dirigé par Roland (13 juin), qui est remplacé par un cabinet feuillant. Une semaine après la chute de Roland, la foule en colère envahit le jardin des Tuileries, résidence de la famille royale, mais Louis XVI maintient son veto. Le 11 juillet, après que la Sardaigne et la Prusse ont rejoint le camp de la guerre contre la France, l'Assemblée législative décrète la patrie en danger. Des renforts sont envoyés au front, et des volontaires de tout le pays arrivent à Paris. Le chant du contingent marseillais est popularisé et devient un hymne patriotique sous le nom de *Marseillaise*. Le 25 juillet, le commandant en chef allié, Charles William Ferdinand, duc de Brunswick, menace Paris d'une "subversion totale" si la famille royale est maltraitée.

Ce manifeste ne fait qu'accroître la ferveur patriotique et le mécontentement populaire à l'égard de la monarchie. Le 10 août 1792, sous l'impulsion des Montagnards, des sans-culottes parisiens et des volontaires nationaux en route vers le front ravagent les Tuileries et massacrent la garde suisse du roi. Louis XVI et sa famille se réfugient dans l'enceinte toute proche de l'Assemblée législative, qui décide de suspendre immédiatement la monarchie et place le roi en détention dans la prison du Temple. Le même jour, les insurgés déposent le conseil de Paris, qu'ils remplacent par une commune insurrectionnelle, avec Pétion et Manuel à sa tête (voir chute de la monarchie).

Les Montagnards, sous la direction de l'avocat Georges Danton, dominent désormais la Commune et accroissent leur influence au sein de l'Assemblée législative. Celle-ci décide

la tenue d'élections au suffrage universel masculin, destinées à réunir une nouvelle convention constitutionnelle. Signe de la radicalisation, un tribunal criminel extraordinaire est créé, et l'assemblée décrète la déportation des réfractaires.

Entre le 2 et le 6 septembre, pris de panique devant l'avance des armées ennemies et les rumeurs de complot contre-révolutionnaire, le peuple en armes massacre plus d'un millier de royalistes, prêtres réfractaires et détenus de droit commun dans les prisons de Paris et de certaines villes de province (voir massacres de septembre 1792). Les chefs montagnards, comme Danton ou Marat, encouragent ou laissent faire la tuerie, qui marque la première dérive de la Révolution vers la Terreur.

7 La convention girondine

Avec la chute de la monarchie, la guerre prend un caractère national et politique au lieu d'être un simple conflit entre princes. Le 20 septembre 1792, une armée de sans-culottes commandée par le général Dumouriez stoppe à Valmy l'avance prussienne. La convention national fraîchement élue, qui se réunit le jour même de cette victoire éclatante, proclame la République le 21 septembre. Le 19 novembre, les Girondins font voter un texte promettant "fraternité et secours à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté".

L'accord entre les principales factions de la Convention, les Girondins et les Montagnards, va à peine au-delà de ces premières mesures. Des dépêches optimistes arrivent presque chaque semaine des armées, qui ont pris l'offensive après la bataille de Valmy et se sont successivement emparées de Mayence, de Francfort, de Nice, de la Savoie et des Pays-Bas autrichiens notamment. Au même moment, la lutte s'intensifie à la Convention, la plaine oscillant entre un soutien aux Girondins, qui crignent l'influence de Paris et souhaitent arrêter la Révolution et aux Montagnards, plus radicaux. Le premier bras de fer important est le procès de Louis XVI, que les Girondins veulent retarder. La majorité approuve la proposition des Montagnards de le juger pour trahison devant la Convention. Le 15 janvier 1793, par un vote quasi unanime, la Convention déclare le souverain coupable, mais se divise le

lendemain sur la nature de la peine. Des lignes de clivage très nettes apparaissent condamné à mort par une très faible majorité (387 voix contre 334), Louis XVI est guillotiné le 21 janvier.

L'influence des Girondins à la Convention nationale diminue sensiblement après l'exécution du roi. Leurs divisions internes au cours du procès atteignent irrémédiablement leur prestige, depuis longtemps au plus bas dans la population parisienne, laquelle leur préfère les Jacobins. Les Girondins subissent aussi les contrecoups des revers militaires essuyés par les armées françaises contre la coalition formée par l'Angleterre, les Provinces-Unies, l'Espagne et plusieurs Etats italiens. Le 24 février 1793, la Convention vote la conscription de 300 000 hommes. Les émissaires dépêchés dans les départements afin d'organiser la levée sont choisis parmi les Montagnards, creusant le fossé entre Girondins et masses populaires. En Vendée, des royalistes et des prêtres réfractaires savent exploiter le traumatisme causé par l'exécution du roi et l'hostilité des paysans à la conscription pour mener une révolte armée qui s'étend rapidement aux départements voisins. Le 18 mars, Dumouriez est battu par les Autrichiens à Neerwinden et passe à l'ennemi.

Les Girondins tentent en vain de s'opposer aux propositions jacobines destinées à renforcer le pouvoir du gouvernement. Un tribunal révolutionnaire est institué le 10 mars pour juger les suspects et, le 6 avril, la Convention crée le Comité de salut public, organe exécutif de la République, et réorganise le Comité de sûreté générale.

La défection du chef de l'armée, l'extension de la guerre civile et l'avance des forces ennemis, qui envahissent à nouveau le territoire, national, provoquent une crise à la Convention. La rivalité entre Girondins et Montagnards se fit de plus en plus acharnée. Les Girondins tentent une contre-attaque maladroite en mettant en accusation Jean-Paul Marat, l'un des chefs montagnards les plus populaires et les plus radicaux, qui est acquitté triomphalement par le tribunal révolutionnaire le 24 avril.

8 La Terreur

Du 31 mai au 2 juin 1793, une insurrection de trente et une sections parisiennes, menée par le journaliste Hébert et d'autres radicaux, somme la Convention d'arrêter vingt-sept députés girondins ainsi que les ministres Lebrun-Tondu et Clavière (le premier est exécuté et le second se suicide). Les sans-culottes réclament une meilleure répartition des richesses et la poursuite de la déchristianisation. Ils constituent le principal soutien des Jacobins, prennent le contrôle du Comité de salut public le 10 juin, et en font le principal instrument de la dictature révolutionnaire après l'avoir totalement réorganisé. Trois jours plus tard, Jean-Paul Marat est assassiné par Charlotte Corday, une Girondine. L'indignation suscitée par ce crime élargit considérablement l'influence des Jacobins.

Le 24 juin 1793, la Convention promulgue une nouvelle Constitution faisant une large place à la démocratie directe, ainsi qu'une Déclaration des droits de l'Homme, d'inspiration plus sociale que la première mais jamais appliquée. Le 10 juillet, Danton est éliminé du Comité de salut public et, le 27, Robespierre y fait son entrée et en devient rapidement le membre le plus influent. En collaboration avec Louis Saint-Just, Lazare Carnot et Georges Couthon, il prend des mesures radicales pour sauver la révolution et anéantir ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. D'avril 1793 à juillet 1794, la Convention nationale renouvelle chaque mois les pouvoirs du Comité, qui met en place un régime de Terreur, instrument politique de la lutte contre les contre-révolutionnaires.

La situation militaire de la république est critique. Les monarchies européennes coalisées ont repris l'offensive sur tous les fronts. Condé-sur-l'Escaut(10juillet), Mayence(23 juillet) et Valenciennes (28 juillet) tombent, et Toulon est assiégée par les britanniques. Un nouveau décret de conscription, publié le 23 août, ordonne la levée en masse de toute la population mâle apte au service. Quatorze armées (750 000 hommes) sont constituées en hâte, équipées et expédiées au front. Les contre-révolutionnaires royalistes et catholiques contrôlent la majeure partie de la Vendée et de la

Bretagne. L'insurrection fédéraliste s'étend, et plusieurs villes importantes, dont Caen, Lyon, Marseille et Bordeaux, sont aux mains des Girondins. En outre, le Comité doit faire face à une opposition interne croissante.

La loi des suspects, votée le 17 septembre 1793, permet d'étendre la Terreur. Le 16 octobre, la reine Marie-Antoinette est exécutée, et vingt et un dirigeants girondins de premier plan subissent le même sort le 31 octobre. La répression s'abat sur tous les royalistes, prêtre, Girondins et autres suspects d'activités ou de sympathies contre-révolutionnaires. Les tribunaux révolutionnaires fonctionnent de manière expéditive et envoient des milliers de personnes à la guillotine. A Paris, 2 639 personnes périssent sur l'échafaud d'avril 1793 à juillet 1794, dont la moitié au cours des deux derniers mois. En province, en particulier dans les régions d'insurrection royaliste, les traîtres, avérés ou suspects, subissent un sort plus dur encore. En trois mois, sous la houlette de Jean-Baptiste Carrier, le tribunal de Nantes condamne à la guillotine plus de 8 000 personnes qui ont soutenu la rébellion vendéenne, et procède à des exécutions de masse par noyade.

Outre les 17 000 condamnations à mort prononcées dans toute la France par les tribunaux révolutionnaires, de nombreuses personnes meurent dans les prisons surpeuplées, ou sont sommairement exécutées. Le nombre total de victimes est estimé à près de 40 000. Tous les courants politiques et toutes les couches de la société sont touchés. Environ 8p.100 des condamnés par les tribunaux révolutionnaires sont d'origine noble, 6p.100 appartiennent au clergé, 14p.100 à la classe moyenne et 70p.100 sont des ouvriers ou des paysans accusés de désertion, d'accaparer des denrées, de rébellion et d'autres crimes.

C'est le clergé catholique qui subit proportionnellement les pertes les plus importantes. L'anticléricisme s'exprime encore par l'abolition, en octobre 1793, du calendrier julien, remplacé par le calendrier républicain. Sous l'impulsion de Robespierre, le Comité de salut public tente de réformer la France à partir d'un mélange d'humanitarisme fanatique, d'idéalisme social et de patriotisme. Pour établir une

"République de la vertu", le comité encourage le culte de la Révolution prend des mesures contre la corruption et les accapareurs. Le 21 novembre, Robespierre prend position contre la déchristianisation, mais deux jours plus tard, la Commune de Paris décide de fermer toutes les églises et d'encourager activement le culte de la Raison, véritable religion révolutionnaire. Ce mouvement spontané de déchristianisation active s'étend rapidement à toute la France. Prise à l'instigation des chefs radicaux Chaumette et Hébert, cette décision accentue le fossé séparant les Jacobins centristes, menée par Robespierre, et les hébertistes "enragés", puissants à la Convention et au sein de la Commune de Paris.

Grâce à la levée en masse, la guerre contre la coalition tourne à l'avantage de la France. Le général Jean-Baptiste Jourdan bat les Autrichiens à Wattignies le 16 octobre 1793 et, avant la fin de l'année, les envahisseurs sont repoussés au-delà du Rhin et Toulon libérée. A l'intérieur, le Comité de salut public est parvenu à mater les insurrections des royalistes et des Girondins.

9 Le paroxysme de la Révolution

Avec l'aide des dantonistes, Robespierre parvient à se débarrasser d'Hébert, qui est exécuté le 24 mars 1794 avec ses principaux partisans. Le 5 avril, c'est au tour de Danton et des indulgents, qui réclament la fin de la Terreur. A cause de ces purges et des représailles massives contre les tenants des deux camps, Robespierre perd le soutien de nombreux chefs jacobins, qui se sentent eux-mêmes menacés. Hostile à la déchristianisation et au culte de la Raison des hébertistes, il cherche à mettre en place un culte de l'être suprême (décret du 7 mai 1794), inspiré de la philosophie des lumières. Cette tentative pour réveiller le civisme et la morale républicaine se solde par un échec.

Une série de succès militaires, notamment à Fleurus (Belgique), le 26 juin, ouvre la voie à une deuxième conquête des Pays-Bas autrichiens. L'espoir d'une victoire renaît dans l'opinion, et la politique quasi paranoïaque, maintenue par Robespierre, perd sa justification. La Terreur

atteint son paroxysme à Paris durant l'été 1794, et le bain de sang finit par provoquer l'écoeurement de nombreux révolutionnaires.

La tension croissante entre le Comité de salut public, où siège Robespierre qui néglige de plus en plus les séances de la Convention, et le Comité de sûreté générale tourne au profit de ce dernier. Ses membres impliqués dans la Terreur (Barras, Tallien, Billaud-Varene) s'allient aux députés modérés de la Plaine. Le 27 juillet 1794(9thermidor), Robespierre, son frère, Saint-Just, Lebas et Couthon sont décrétés d'arrestation et échouent dans leur tentative d'insurrection de la Commune de Paris. Arrêtés au cours de la nuit, ils sont exécutés le 28 juillet au soir. Dans les jours qui suivent, plus d'une centaine de leurs partisans subissent le même sort. Le 9 thermidor an II marque un tournant décisif de la Révolution. La fin de la "République de la Vertu", rêvée par Robespierre, entraîne celle de la radication du mouvement révolutionnaire.

10 La réaction thermidorienne

Jusqu'à la fin de 1794, la Convention nationale est dominée par les députés thermidoriens du centre (le Marais) qui ont renversé Robespierre et mis un terme à la Terreur. Les clubs jacobins sont fermés en novembre, les tribunaux révolutionnaires supprimés et plusieurs décrets révolutionnaires, notamment celui fixant le maximum des salaires et des prix des denrées, sont abolis. Après le rappel à la Convention des Girondins chassés et d'autres élus de droite, le conservatisme thermidorien fait place à la réaction. Le 1er avril (Germinal) et le 20 mai(prairial an III)1795, des émeutes de la faim et des manifestations de protestation éclatent à Paris et dans d'autres régions de France. Ces émeutes sont sévèrement réprimées, et les derniers Montagnards sont exécutés.

Durant l'hiver 1794-1795, les forces françaises commandées par le général Pichegru s'emparent des Provinces-Unies, où elles fondent la républiques batave, et chassent les armées ennemies au-delà du Rhin. La coalition antifrançaise ne survit pas à cette succession de défaites. Le 5 avril 1795, la prusse

et de nombreux Etats allemands signent, à Bâle, un traité de paix avec la France. Après le retrait de l'Espagne, le 22 juillet, seules l'Angleterre, la Sardaigne et l'Autriche sont encore en guerre avec la République. Les Fronts restent stables jusqu'aux campagnes italiennes de Bonaparte, l'année suivante. La paix est revenue aux frontières et, en juillet, la tentative de débarquement d'une armée d'émigrés est stoppée en Bretagne.

La suppression du budget du culte, le 18 septembre 1794, a préparé la voie à une séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui est confirmée par un décret du 21 février 1795; elle confère le pouvoir exécutif à un direction composé de cinq membres, qui nomme les ministres et généraux en chef. Le pouvoir législatif est confié à deux chambres, le conseil des Anciens (250 membres) et le conseil des cinq-cents. Un membre du directoire et un tiers des assemblées sont renouvelés chaque année, à partir de mai 1797. Le suffrage est censitaire, et seuls les contribuables pouvant établir la preuve d'une année de résidence dans leur district électoral disposent du droit du vote. La nouvelle constitution, très en retrait par rapport à la démocratie jacobine, veut à tout prix éviter un retour à la dictature parlementaire. Les rivalités de pouvoir au sein du gouvernement deviennent chroniques, de même que les blocages institutionnels entre les pouvoirs législatif et exécutif. cette crise politique permanente entraîne un manque de continuité dans la gestion des affaires de la nation, et favorise plusieurs tentatives de coup d'Etat.

La convention nationale, toujours anticléricale et antiroyaliste en dépit de son opposition au jacobinisme, crée des garde-fous contre la restauration de la monarchie. Il est décidé de nommer les premiers directeurs et les deux tiers du corp législatif parmi les membres de la convention. En réactions contre ce décret, les royalistes parisiens organisent, le 5 octobre 1795, une insurrection contre la Convention. L'émeute est rapidement maîtrisée par les troupes du général Napoléon Bonaparte, encore peu connu. La Convention

nationale se sépare le 26 octobre, et un nouveau gouvernement est mis en place.

11 Le Directoire

Le gouvernement rencontre dès le début un grand nombre de difficultés, malgré la présence d'hommes politiques de premier plan, comme Charles Maurice de Talleyrand-Périgord. Souvent considéré comme un régime de transition entre la phase révolutionnaire proprement dite (que certains font arrêter à thermidor) et la période napoléonienne, le Directoire se consacre à stabiliser les bouleversements des années précédentes. Il est confronté à une grave crise économique et sociale qui accentue les inégalités entre les couches populaires misérable et une petite classe enrichie, menant une vie fastueuse. Le Directoire hérite d'une crise financière aiguë, qui entraîne la suppression des assignants le 19 février 1796. Malgré la mort, la fuite ou la disparition de la plupart des dirigeants jacobins, l'esprit du jacobinisme reste très ancré dans les classes populaires. De leur côté, les royalistes mènent une campagne intense pour la restauration. La constitution de l'an III avait voulu empêcher toute dictature. Elle divise donc l'exécutif entre cinq Directeurs: un chef d'Etat collectif. Le corps électoral ne comprend que les hommes adultes payant une contribution directe au nombre d'environ six millions (sur 30 millions). Il élit 30 000 électeurs qui à leur tour élisent le conseil des cinq-cents qui propose les lois et le conseil des anciens (250) qui discute les lois

Sur le plan militaire le gouvernement du Directoire 1794-1799 est une réussite. Une série de campagnes victorieuses en Belgique en Hollande ont permis à la France du Directoire d'atteindre les frontières du Rhin et des Alpes.

Parmi les généraux du Directoire: Jourdan, Moreau et Napoléon Bonaparte, ce dernier qui avait reçu le commandement de l'armée d'Italie s'était distingué par la victoire contre l'Autriche et l'installation de trois "républiques sœurs" sur la frontière Est de la France. Il a aussi entrepris l'expédition d'Egypte en 1798 pour barrer devant l'Angleterre la route de l'Inde, mais la flotte française fut détruite à Aboukir Bonaparte retourne en

France en octobre 1799 pour prendre le pouvoir et instaurer le gouvernement du consulat en vue de mettre fin à la Révolution française et préparer pour ouvrir le marché européen devant la bourgeoisie française la conquête de l'Europe.

12) Lecture

La Presse de la Révolution française

un genre littéraire

" O Pitt ! Je rends hommage à ton génie !

Quels nouveaux débarqués de France en Angleterre t'ont donné de si bons conseils et des moyens si sûrs de perdre ma patrie ? ...Tu as compris que ce sont ceux qui t'ont toujours vaincu qu'il fallait vaincre, qu'il fallait accuser de corruption précisément ceux que tu n'avais pu corrompre et d'attiedissement ceux que tu n'avais pu attieder. Avec quel succès, depuis la mort de Marat; tu a poussé les travaux du siège de leur réputation, conte ses amis, ses preux compagnons d'armes, et le navire Argo des "Vieux cordeliers" c'est hier surtout, à la séance des Jacobins, que j'ai vu tes progrès avec effroi...

Enfin les bons citoyens, les vétérans de la révolution, ceux qui en ont fait les cinq campagnes, depuis 1789 ces vieux amis de la liberté, qui, depuis le 12 juillet ont marché entre les poignards et les poisons des aristocrates et des Tyrans, les fondateurs de la République en un mot, ont vaincu. La victoire de Robespierre est debout; parce qu'il a donné la main à son émule le patriotisme, notre président perpétuel des anciens cordeliers, notre Horatins Cocles, qui seul, avait soutenu sur le pont tout l'effort de Lafayette et de ses quatre mille parisiens assiegeant Marat, et qui semblait maintenant terrassé par le parti de l'étranger... Dèjà fort du terrain par

gagné pendant la maladie et l'absence de Danton, ce parti dominateur insolente dans la société, au milieu des endroits les plus touchans les plus convaincans de sa justification, dans la tribune huait, et dans le sein de l'assemblée secouait la tête, et souriait de pitié comme au discours d'un homme condamné par tous les suffrages. Nous avons vaincu cependant, parce qu'après le discours fondroyant de Robespierre, dont il semble que le talent grandisse avec les dangers de la République, et l'impression profonde qu'il avait laissé dans les âmes, il était impossible d'oser lever la voix contre Danton.

Robespierre, les oisifs que la curiosité avait amenés hier à la séance des Jacobins, et qui ne cherchaient qu'un orateur et un spectacle, en sont sortis ne regrettant plus ces grands acteurs de la tribune, Barnave et Mirabeau, dont tu fais oublier souvent le talent de la parole... Dans tous les autres dangers dont tu as délivré la République, tu avais des compagnons de gloire, hier tu l'as sauvée seul...

Nous nous moquions, il y a un an avec grande raison, de la prétendue liberté des Anglais qui n'ont pas la liberté indéfinie de la presse, et cependant quel homme de bonne foi osera comparer aujourd'hui la France à l'Angleterre pour la liberté de la presse? Quel est le journaliste, en France qui ôsat relever les bévues de nos comités, et des généraux, et des jacobins, et des ministres, et de la commune, comme l'opposition (britannique) relève celle du ministre britannique ? Et moi Français, moi Camilles Demoulins, je ne serais pas aussi libre qu'un journaliste anglais ! Qu'on ne dise pas que nous sommes en révolution !

"Le vieux cordeliers journal rédigé par Camilles Demoulins: député à la convention et doyen des Jacobins. Quintidi Frimaire, 2e Décade, l'an II de la République une et indivisible.

Chapitre six

L'Aventure napoléonienne

Introduction

Dans l'histoire de la France, le statut de Napoléon Bonaparte est particulier, pour une raison simple: "il fut un personnage historique certes mais qui a accédé au monde de la légende et marqué la France pour au moins un siècle après sa chute en 1815.

De Brunaire à Waterloo, quinze années de gloire et de dictature, Napoléon met en place des institutions qui demeurent encore comme la banque de France, le conseil d'Etat, l'université, les cours des comptes, ou la préfecture de Police à Paris... Mais les guerres européennes qu'il a entreprises ont mangé des centaines de milliers d'hommes, français et étrangers, ruiné l'économie et légitimé le despotisme. Pour Napoléon qui a confisqué à son profit et à celui de la bourgeoisie, la Révolution française, seul le despotisme pouvait transmettre l'héritage des libertés conquises en 1789. Robespierre l'avait bien prévenu du danger de la dictature militaire dans son discours à la convention en 1794 "Laissez flotter un moment les rênes de la République, vous verrez le despotisme militaire s'en emparer"

1) - Le Consulat 1799 - 1804

1 - La réorganisation de la France : La révolution française s'est achevée sur un coup d'Etat militaire le 18-19 Brumaire de l'an VIII de la République (9-10- novembre 1799). La bourgeoisie française libérée par la révolutionnaire, impose un Etat fort et s'elancer à la conquête du grand marché européen pour le fermer devant les produits anglais. Le général Napoléon Bonaparte fut bien l'homme de la situation. Le gouvernement du consulat qui n'a duré que 4ans (1799-1804) a bien modelé le visage de la France, pour avoir mis fin à la Révolution et avoir vu naître la plupart des institutions économiques et administratives françaises.

Au soir du coup d'Etat de 9-10nov 1799, une poignée de députés confie le pouvoir à trois consuls provisoires: Bonaparte, Sieyès et Ducos.

Les consuls proposent la constitution de l'an VIII qui organise une pacification intérieure, un redressement de l'économie et de l'administration et une paix quoique brève avec les puissances européennes.

a - la pacification intérieure

l'administration : A la tête de l'Etat trois consuls: Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, Bonaparte premier consul a en fait tous les pouvoirs. Il nomme ministres fonctionnaires et généraux, commande les armées propose aux assemblées la guerre et la paix et signe les traités. Seul il a l'initiative des lois qu'il fait préparer par un conseil d'Etat sous sa présidence.

A la tête du département le pouvoir central est représenté par un préfet nommé et révoqué par Napoléon. Dans les communes les maires et leurs adjoints sont nommés par le préfet

Pour bien tenir Paris la capitale, Bonaparte crée les 12 arrondissements dirigés par le préfet de la seine et met à ses côtés un préfet de police.

- La réorganisation des finances et de la justice pour percevoir l'impôt, (l'épineux dossier de l'administration française depuis l'Ancien Regime) un receveur général est installé dans chaque département. Les receveurs sont devenus des fonctionnaires depuis 1803.

La Régie des impôts réunis qui lève les impôts sur les boissons, le tabac; la marque de l'or et de l'argent les cartes à jouer est installée en 1804 et elle est contrôlée par la cour des comptes

La justice est aussi sujette à de nouvelles mesures. D'abord la loi de mars 1800 prévoit que les juges sont inamovibles. Chaque arrondissement possède un tribunal d'instance qui juge les affaires civiles chaque département, un tribunal criminel. A côté des juges siègent des jurys formés de citoyens choisis parmi les nobles. Les tribunaux d'appel ou de cassation peuvent modifier ou casser les jugements qui présentent un vice de forme.

- La pacification religieuse

L'Eglise retrouve liberté mais les nouveaux évêques sont nommés par Napoléon. En échange elle renonce à tous ses biens vendus et le clergé est tenu de prêter serment de fidélité à la constitution.

Cependant, Napoléon publie les articles organiques où il impose la célébration du mariage civil avant le mariage religieux et reconnaît les cultes réformés. Le concordat signé le 5 juillet 1801 à Paris fixe les rapports de l'Eglise à l'Etat jusqu'en 1905.

- Pacification extérieure

A l'avènement du consulat, la France était en guerre avec l'Europe comme avec elle-même. Napoléon fait des offres de paix à l'Angleterre et à l'Autriche et provoque dans son gouvernement une grande activité diplomatique à qui toucha les capitales du monde et produisit des accords de paix partout en Europe et en Méditerranée. (Les trois capitales du Maghreb ottoman Alger - Tunis Tripoli ont été visitées par des diplomates de Napoléon).

- Le code civil

Préparé par une commission nommée le 12 août 1800, promulgué le 21 mars 1804, le code Napoléon présente un double caractère. D'un côté il confirme la disparition de l'aristocratie féodale et adopte les principes sociaux de 1789: la liberté personnelle, l'égalité devant la loi, la laïcité de l'Etat, la liberté de conscience et la liberté du travail. C'est à ce

titre qu'il est apparu partout où il a été adopté comme le corpus des règles de la société moderne. Conçu en fonction des intérêts de la bourgeoisie, il affirme le droit de propriété. Mais les intérêts de l'Etat, de la famille et de l'autorité du père s'y trouvent renforcés.

2) L'Empire

- Le redressement de l'économie

Napoléon soutient la reprise de l'économie par une série de réformes et par des subventions. Il crée en 1803 le franc germinal avec des pièces d'argent et des pièces en or. Le rapport de cette monnaie avec l'or est resté stable jusqu'à la première guerre mondiale. La Banque de France créée en 1800, avait pour rôle d'émettre des billets et d'assurer l'escompte aux commerçants et aux industriels.

Napoléon stimule la libre entreprise par l'entreprise des grands travaux portuaires à Rouen, à Cherbourg, la construction des routes, le creusement des canaux et les travaux d'urbanisme à Paris et dans les grandes villes. Le gouvernement subventionne les industriels en particulier ceux du textile.

- Les mesures de consolidation sociales

un nouveau système d'enseignement est mis en place en 1802. La loi crée les lycées. Il y en a 45 les professeurs sont nommés et payés par le gouvernement. Les programmes de latin, mathématiques sont dispensés pour les élèves destinés à une carrière militaire

- Bonaparte consul à vie

Les visées monarchiques de Bonaparte se précisent dans toutes les étapes de son programme de redressement. Il en demande et obtient l'approbation du peuple le 2 août 1802 puis en mai 1804 Napoléon est déclaré par le Sénat Empereur des Français. Il est plébiscité Empereur le 6 nov 1804 par 3,5 millions de voix pour et seulement 2569 voix contre mais 4 millions d'abstentions. Le

2 décembre 1804 dans la cathédrale de notre Dame à Paris, en présence du Pape, Napoléon Ie se couronne lui même puis il jure de maintenir l'intégrité du territoire de la République de respecter les lois du concordat, l'égalité des droits, la liberté politique et civile, de ne lever aucun impôt...". Il voulait signifier qu'il ne doit sa couronne qu'à lui seul, à ses oeuvres.

3) La France sous Napoléon Ie (1804-1811)

1 - L'absence de vie politique

Tout ce que se fait dans le domaine politique l'est par la volonté de l'empereur. Toutes les mesures prises par les ministres sont soumises à l'Empereur qui lit leur correspondance et leur dicté les décisions à prendre. Les archives de l'Etat français ont conservé 35000 lettres signées par Napoléon.

Le Sénat ne fait que donner force légale aux volontés de l'Empereur, et les sénateurs sont souvent récompensés pour leur docilité en domaines et biens fonciers. Il crée en 1806 en Italie 30 grands fiefs dont les revenus sont destinés aux maréchaux de l'armée et aux dignitaires de la cour. Certains généraux de la nouvelle noblesse sont devenus princes et ducs. En 1808 il institue la noblesse impériale. Une nouvelle aristocratie du mérite et de la fortune constitue une assise solide à l'Empire.

- La gestion du blocus économique

- Les produits agricoles progressent lentement mais arrivent à couvrir les besoins du marché intérieur. Le gouvernement intervient pour protéger les cultures destinées à remplacer les produits coloniaux arrêtés par le blocus anglais.

- L'industrie est encouragée par les commandes de l'Etat en textile et en métallurgie. Mais le blocus anglais oblige les industriels français à s'y adapter en fabriquant eux mêmes les machines qu'ils importaient d'Angleterre. Cependant beaucoup de bourgeois français commencent à partir de 1807 à se montrer peu

euthousiastes à l'égard de la guerre économique suivie par Napoléon.

- Le gouvernement des esprits

a - Les journaux

Depuis 1800 la presse de Paris héritière de la révolution française se trouve censurée et réduite à ne plus pouvoir traiter que de sujets historiques ou littéraires

- Les livres

dès 1803 la censure des livres est établie et il est créé un directeur général de l'imprimerie et de la librairie le théâtre est atteint et il n'y a plus à Paris que neuf théâtres et les pièces que l'on y donne sont contrôlées.

c - L'enseignement

En 1808 création de l'université impériale. La France est divisée ainsi en 27 académies dirigées par des recteurs nommés. L'enseignement supérieur n'est réellement actif qu'en droit et en médecine la baccalauréat créé en 1809 est décerné par les facultés des sciences et des lettres.

4) Le seuil du XIXe siècle: L'Europe napoléonienne

Contre la France de la révolution et depuis 1792 jusqu'à 1815, toute l'Europe occidentale s'était plusieurs fois coalisée. Les puissances européennes cherchaient à contenir la contagion de la révolution et l'expansion économique de la bourgeoisie française qui veut trouver en Napoléon l'instrument d'endiguer l'étau européen, mais les guerres napoléoniennes en Europe ont accéléré la fin de l'Ancien régime et la naissance de l'Europe occidentale capitaliste.

- La campagne victorieuse d'Austerlitz

La France a pu mobiliser entre 1800 et 1815, au total un million et demi d'hommes. Napoléon dispose à chaque campagne de plus de 500.000 hommes. La "Grande Armée" née dans la tradition révolutionnaire voit en Napoléon le "chef de guerre" contre les rois et les nobles pour son ascendant sur les hommes, sa simplicité et sa familiarité avec les "Grognaards".

En décembre 1805 Napoléon bat les Autrichiens à Vienne et les Austro-Russes à Austerlitz. L'Autriche est chassée d'Italie et exclue d'Allemagne. La victoire d'Austerlitz donne un élan à l'ambition de Napoléon. Il constitue un empire d'Occident dont le centre est la France.

Napoléon empereur, distribue les royaumes conquis à sa famille. Joseph devient roi de Naples, Louis roi de Hollande. La carte de l'Allemagne est remaniée, et quinze princes allemands rentrent dans la confédération du Rhin sous la protection française.

En novembre 1806 Napoléon occupe Berlin et il ne semble désormais plus rester d'obstacle à la domination française de l'Europe que l'Angleterre.

- le blocus continental

contre la puissance anglaise Napoléon décrète le blocus continental. Devenu le gendarme et le douanier de l'Europe il doit s'assurer la maîtrise du littoral européen.

Le blocus mène la France à des guerres perpétuelles au Portugal, en Italie dans les pays baltique. Le blocus a failli avoir raison de l'Angleterre qui est sauvé par ses liens avec l'Amérique et par l'arrivée du blé russe.

La victoire de Wagram

Après la victoire de Wagram remportée contre l'Autriche en 1809, l'empire napoléonien atteint sa plus grande extension. Bruxelles, Anvers, La Haye, Amsterdam Lübeck, Turin, Gênes, Rome sont devenus des départements rattachés à la France qui en compte désormais 130. Napoléon unifie l'Europe Occidentale ne reste en dehors de l'empire française que l'Angleterre. Les royaumes de Nord (Norvège, Suède, Danemark et l'Autriche) (D'ailleurs les péripéties et les reticences en Europe autour de la question de la monnaie unique n'expriment-elles pas encore aujourd'hui la résistance de l'héritage napoléonien ?) Partout en Europe Occidentale, des constitutions à l'administration centralisée à la française sont adoptées. Par le code civil qu'il s'emploie à répandre, Napoléon remodèle la société abolit le régime féodal, laïcise l'Etat et offre la liberté religieuse. Il développe l'industrie en Saxe et en Belgique, ouvre les routes. Napoléon accélère la naissance de l'Europe capitaliste libérale et nationale du XIXe siècle.

L'effondrement

L'effondrement de la légende de Napoléon en 1815 n'a pas signifié faisons le remarquer celui de la France.

- la campagne de Russie.

En 1812 Napoléon occupe Moscou mais ne pouvant pas y rester décide la retraite.

L'Allemagne, l'Autriche l'Angleterre et la Russie se coalisent contre la France et font jonction autour de Paris pendant

l'hiver 1813-1814. Paris touche le 13 mars 1814. Napoléon, solitaire obdique et laisse le trône à Louis XVIII ramené de Londres. La France est ramenée à ses limites de 1792.

- Les cent-jours

La défaite et le rétablissement de Louis XVIII frère du Louis XVI au trône mécontente l'immense majorité des français, surtout soldats, paysans et bourgeois; les piliers du système qui vient de s'écrouler.

Napoléon est fait venir de l'île d'Elbe pour essayer l'ultime effort et chasser la contre révolution. Il rentre en France et occupe le palais des Tuleries à Paris. Louis XVIII quitte Paris vers la Belgique. C'est un règne de cent jours. Napoléon en vain effre la paix aux coalisés. Mais il pénètre en Belgique bat les prussiens. Il est vaincu le 18 juin 1815 par les Anglais à Waterloo. L'empereur se livre à l'Angleterre.

"Toujours Napoléon, éblouissant et sombre sur le seuil du siècle est debout

Victor Hugo : Les Orientales

Chapitre sept

Le triomphe de la bourgeoisie française

Au XIXe siècle le triomphe de la bourgeoisie française est porté par la révolution industrielle qui se développe en France et en Europe. Le règne du Charbon et du fer l'essor de la population et des villes, l'essor du capitalisme marquent un accroissement considérable de l'empirisme des milieux des affaires et du commerce sur la politique et la culture en France. Mais le développement des inégalités et la lente transformation des campagnes ont constitué un terrain favorable pour que l'héritage de la révolution y retrouve un second souffle en 1848 et 1870.

- La restauration 1815-1848

Après l'épisode des cent-jours qui a accentué les divisions entre français, l'histoire de la restauration est dominée par les affrontements entre royalistes, libéraux et constitutionnels. Louis XVIII meurt en 1824, son frère Charles X lui succède. La révolution des trois glorieuses le 27 28 et 29 juin 1830 face à la victoire de l'insurrection populaire Charles X s'exile en Angleterre en juillet 1830.

La Monarchie de juillet 1830

Louis-Philippe prête serment à la nouvelle Charte en août 1830 une monarchie laïque et parlementaire reprend le pouvoir en France. La monarchie de juillet est un régime du juste milieu. Elle fait rencontrer les ultra-royalistes avec les républicains. Guizot premier ministre sous Louis philippe de 1840 à 1848, incarne cette stabilité politique retrouvée. Il est hostile à toute réforme démocratique mais contre le conservatisme des nobles.

C'est sous Louis philippe que la France occupa l'Algerie (1830-1837) et invita à Paris en 1846 le bey Tunisien Ahmed Bacha Bey. Ce dernier à son retour à Tunis s'inspira largement de la modernité française et du soutien du roi Louis Philippe pour entamer un vaste programme de réforme. Mais sans lendemain.

La Révolution de 1848

L'insurrection commence le 22 février une explosion parisienne conduite par les républicains mécontents de la politique du premier ministre Guizot. Le 23 février, les barricades sont édifiées dans l'est parisien. Le ralliement de la garde nationale au mouvement de la réforme contraint le roi Louis philippe à renvoyer Guizot les manifestants marchant vers la Madeleine une fusillade éclate entre l'armée et la foule: 52 mort. L'émotion rebondit en une insurrection Louis Philippe abdique le 24 février 1848 et s'exile en Angleterre.

La République de 1848 est proclamée par la foule. Un gouvernement provisoire s'est alors constitué il se compose de Lamartine (poète), Dupont de l'Eure, Arago, Ledru Rollin...

Les premières mesures prises sont la proclamation de la République et, l'établissement du suffrage universel et la convocation d'une assemblée constituante. Une République sociale "Aux ouvriers travailleurs, la patrie reconnaissante.

L'assemblée constituante proclame la république le 4 mai mais remplace le gouvernement provisoire né de la foule par un autre anti socialiste et anti-ouvrier.

La révolution recommence alors en juin l'insurrection est écrasée après 4 jours de guerre civile. Le général cavaignac

decrète le siège de Paris des milliers de victimes essentiellement ouvriers et travailleurs manuels, mais 1848 (février-juin) par les problèmes de la deuxième moitié du XIX siècle: la laïcité et la nécessité de corriger les excès du libéralisme économique.

Le président prince Louis Napoléon Bonaparte

Héritiers de la dynastie et de la légende napoléonienne, Louis Napoléon neveu se porte candidat à la présidence de la république aux élections du 10 décembre 1848. Il ramasse trois quarts des suffrages et est élu pour 4ans.

En 1851 il organise un coup de force contre l'assemblée, arrête les porte-parole de l'opposition républicaine et les contraint à l'exil. Une fusillade sur les boulevards de Paris a fait 300 morts 30 000 emprisonnés, 10 000 déportés en Algérie et en Guyane (Victor Hugo est exilé). Mais il organise sous un climat de terreur un plébiscité où le pays lui donne massivement son soutien. Depuis 1848 la conjoncture économique en France et en Europe avait beaucoup changer. L'afflux de l'or californien et australien en Europe gonfle la masse monétaire en circulation et mène vers une phase d'expansion des prix et d'essor des affaires le retour à la stabilité politique et la fin du désordre révolutionnaire, point principal du programme de Louis Napoléon favorise l'essor de l'économie française. L'époque de Louis Napoléon est marquée par l'entrée de la France dans l'ère industrielle et la concentration technique et financière.

L'effondrement du prince-président

Bismarck architecte de l'unité allemande, pousse la France à déclarer la guerre à la Prusse (Allemagne) il avait besoin d'un ennemi étranger pour souder les Etats allemands.

L'armée française qui prend figure d'agresseur est balayée en un mois. Enfermé avec ses dernières troupes l'Empereur président Louis Napoléon Bonaparte est fait prisonnier le 2 septembre 1870.

Le 4 septembre, une journée populaire parisienne met fin à l'Empire et proclame la IIIe république. Mais Paris fut assiégé par les Allemands du 19 septembre 1870 au 28 janvier 1871.

Document n°1

Commentaire de texte

source: Alphonse Daudet: lettres de mon moulin pp.17-21.

Commentaire d'un texte littéraire

Question : Et si le moulin d'Alphonse Daudet n'était autre que la France de 1871.

Document n°2**Les mots de l'histoire de la France**

- Question : 1) Regardez dans le petit Robert, définissez les mots suivants faites les parler et vous vous raconter l'histoire de France.
- 2) Essayez par écrit et en vous aidant du cours de recomposez une trame historique

A

abbaye
 Absolutisme
 adoubement
 Academie
 Alamans
 Ambieus
 Ami du peuple(société des)
 anti-cléricalisme
 apanage
 Aristocratie
 art
 assolement
 assurément (l')
 Assemblée (du clergé)
 --- Nationale (constituante)
 Assignat

B

bail
Banalité
Bar
barbare
baroque
basilique
Bastille
blanchisseuse (la)
beaucaire
botteurs de foin (les)
biens communaux
bocage
bourg
bourgeoisie
Brumaire (le 19)

C

Cahiers de doléances
Calendrier révolutionnaire
Calviniste
Capetiens
Carolingiens
Charge
Celtés
Cens
Cent Ans (guerre de)
Cerf
Chanson de geste
Château
Chevalier
Cid (le)
Clergé
Cordeliers (club des)
Comité de salut public
Commune de Paris
Connetable
Corvée
Compagnonage
Contre-réforme
Cour

D

défrichement
denier
dîme
disette
Directoire
domaine
draperie
duc

E

édit
Eglise
émente
Encyclopédie
épidemie
Etat généraux

F

Féodalité
feux
fief
fermage
Feuillants
forment
fronde

G

gabelle
gazette
gothique
Gravette
gros (monnaie)
guerre (folle)

H

hommage
hébertisme

I

invasion
incroyables (les)
intendance

J

Jacobins (club des)
Jeu de paume (serment du)
Jeu de la feuillée
Journal

L

Langue d'oïl
Livre tournois
Louvre
Lumières (les)

M

Marseillaise (la)
Massacre des Innocents
Mérovingiens
métayage
Monarchie

N

Noblesse
Nation

O

Office
Ordre

P

Palais
Papauté
Parfaits (les)
Paroisse
Peage
Peste
Peur
Privilèges
Profits champêtres et ruraux
Principauté

R

Raison (culte de la)
Redevances
roman de la rose

S

Sauveté
Sceau
Seigneurie
Somme (de théologie)

T

Trêves

Terreur (la)
tiers-état

V

Vassalité
Versailles
Vingtième (impôt du)

Document n 3

Le franc français

Histoire d'une monnaie; histoire d'une nation.

Introduction

La monnaie quoiqu'elle compte l'économie, mesure les richesses et échanges, elle exprime pour l'historien tous les mouvements de surface qui accompagnent la construction de la nation et du territoire. Elle reflète fidelement l'histoire et permet de lire, à notre sens, le visage d'une nation.

- Sous l'Ancien Régime

Détaché de l'empire romain, la province de Gaule a connu un chaos monétaire. Le denier romain est devenu le denier franc. C'est une pièce portant l'effigie d'un guerrier franc à pied ou à cheval.

La première mention précise et formelle du franc se trouve dans l'ordonnance du 15 decembre 1360 qui fonde le "franc d'or fin". C'est un denier d'or fin qui valait 2 sols tournois : 3,88 g d'or pur. Mais c'était une monnaie de compte et de paiement.

En 1460 la valeur or du franc tombe à 2,40g d'or fin et tombe encore à 1,08g d'or fin sous le règne d'Henri III.

A la veille de la Révolution la livre tournois ne valait plus que 0,29g d'or fin. soit treize fois moins que sous Jean le bon donc l'altération de la valeur en or de la monnaie exprime bien la crise de l'Ancien Régime.

Sous la révolution, la convention en 1795 fonde le franc français et en fit l'unité monétaire de la France, matérialisée par une pièce de 5g d'argent. Les pièces écus, Louis... ensuite les billets: assignat ou les Mandats. En 1803 sous Napoléon: retour au bimétallisme or et argent. Le franc est théoriquement 5g d'argent ou 0,332g d'or. La banque de France fondée par Napoléon émet des pièces de 1 franc, 2 francs, 5 francs argent et de 14 francs, 20 francs, 40 francs or.

La réussite de l'empire napoléonien en Europe avait permis une certaine stabilité monétaire qui durera jusqu'à 1914.

L'étalon-or stabilise la valeur de la monnaie qui correspond à un poids bien défini en or, soit 3100 franc: 1kg d'or échangeable auprès des guichets de la banque de France.

En aout 1914 commence, à cause de la guerre, une période d'inflation et on a abandonné l'étalon-or. Le gouvernement pour financer la guerre demande des crédits auprès de la banque de France. La banque fait imprimer des billets en quantités convenables que le gouvernement ferait accepter par le public comme une bonne monnaie. La banque fut alors autorisée à ne plus convertir les billets en or et à appliquer le régime du cours forcé.

Les billets en circulation passèrent alors de 5,6 milliards en 1913 à 34,7 milliards en 1919 et à 44 milliards en 1925. Le pouvoir d'achat du franc avait donc diminué de 80% de ce qu'il était en 1913.

- le dollar américain devenu devise mondiale valait (1 dollar = 50 francs).

Raymond poincaré (1926-1928) stabilise le franc à (1 dollar = 25 francs).

En 1928-1930: grande crise économique (1f = 0,065g d'or): la Banque de France fut autorisée à émettre autant de billets qu'elle voudrait à condition de pouvoir couvrir 35% de la valeur de la masse monétaire émise en or.

Le front populaire (1936) accepte le retour au franc flottant et régularise la parité du franc avec les devises étrangères.

Après la seconde guerre: création du franc lourd et stabilisation monétaire. A la fin des années soixante, marquée par le retour des français de colonies l'effervescence sociale

de 1968, le départ du général de Gaulle en 1969, la France avait connu une nouvelle période de dévaluation.

De stabilité à la dévaluation la France avait fini par entrer dans la monnaie unique européenne.

La Troisième République

(1871 - 1944)

I La naissance et la jeunesse de la IIIe République 1871-1900

1) La commune de Paris

La défaite de l'armée et l'emprisonnement de Louis Napoléon provoquent l'effondrement de l'Empire (1848-1870). Le 4 septembre à l'hôtel de ville la république est proclamée. Un gouvernement de défense nationale est formé; il comprend les chefs républicains: Léon Gambetta, Jules Favre, Jules Ferry... Quatre mois de siège par les armées prussiennes (All) (19 septembre 1870-28 janvier 1871) éprouvent la population parisienne. Le pain, la viande, le charbon manquent. On en vient à manger des chats, du rat et même les animaux du jardin des plantes. Partout dans les quartiers de Paris s'organisent des comités de vigilance animés de Jacobins de radicaux, d'internationalistes et commandés par le comité central des

vingt arrondissements qui réclame la levée en masse et la guerre à outrance.

L'armée prussienne assiegeant Paris réclame aux français l'organisation d'élections législatives. Elle cherchait à traiter et imposer l'armistice à des représentants élus du pays.

L'annonce de l'armistice signé le 28 janvier 1871 par le gouvernement provisoire (conduit par Thiers, nommé chef du pouvoir exécutif de la République française) scandalise les parisiens.

- une commune éphémère

le 28 mars se forma un conseil général de la commune de Paris, alors que le gouvernement officiel a quitté la capitale pour siéger à Versailles. C'est un gouvernement parisien hostile au traité de paix et au gouvernement de Thiers, il comprend l'écrivain Jules Vallès pour président, Clémenceau, Varlin, Pierre Denis ... comme membres.

Après avoir adopté le drapeau rouge comme emblème la commune se constitue de 10 commissions qui correspondaient à 10 ministères.

L'oeuvre de la commune: - la réquisition des logements abandonnés, la suspension des loyers et le rétablissement des services administratifs. D'autres décisions comme la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la laïcisation de l'enseignement sont inspirées du programme des radicaux.

De mars à mai 1871 Paris est gouverné par le comité central de la commune

Même une littérature communaliste fleurit sous ce gouvernement parisien (Arthur Rimbaud, Gustave Pottier, Louise Michel... Les journaux: (cri du peuple) de Jules Vallès...

La réponse du gouvernement officiel à Versailles ne s'était pas fait attendre.

Thiers président de la république obtient de Bismarck la libération de prisonniers qui gonflent les effectifs de l'armée commandée par Mac-Mahon: 130.000 soldats contre 40.000 insurgés parisiens.

Le 21 mai les troupes de Mac-Mahon entrent par surprise sur Paris et les combats entre gouvernement officiel et le

gouvernement de la commune durent du 21 au 28 mai. Une "semaine sanglante", où plus de 30.000 communards sont arrêtés dont 25000 sont exécutés. La mort, le bagne et la déportation en Algérie ou en Nouvelle Calédonie furent le lot des autres. Mais le gouvernement ouvrier de la commune est l'annonceur des grandes révolutions du XX siècle.

2) Les forces politique de la IIIe République

La France après la défaite de 1870 se trouve amputée de l'Alsace et de la Lorraine.

- Thiers, président de la république provisoire est fort de la négociation de paix avec les Allemands, et de la lutte menée contre la commune.

- L'Assemblée nationale où dominent les monarchistes.

- Les électeurs consultés au suffrage universel.

L'oeuvre de Thiers fut le règlement par emprunts publics de l'indemnité de 5 milliards de francs-or imposée par les Allemands.

Le 24 mai 1873 Thiers désapprouvé par l'assemblée démissionne et la chambre élit à sa place le maréchal Mac-Mahon (élu pour sept ans), Mac-Mahon instaure un régime libéral aristocratique et catholique. Restaurer l'ordre moral pour endiguer l'esprit de l'insurrection. Là où la commune avait débuté dans le quartier de Montrouartre Mac-Mahon fit construire la basilique du sacré-Coeur. La presse est encadrée les élections législatives de 1876 envoient à la chambre des députés, une majorité républicaine conduite par Gambetta et Jules Ferry. Deux grands ministres qui vont fonder la république après de longues héritations de 1871 à 1876. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique en 1879, président du conseil de 1880 à 1881 et de 1883 à 1885, il instaure l'enseignement laïc pour garantir l'avenir de la République. Mais combattu par les radicaux pour sa politique coloniale, il démissionne en 1885.

En 1889, la République qui a prouvé sa solidité décrète la célébration du 1er centenaire de la Révolution par l'organisation d'une exposition universelle où la tour Eiffel montre que la France est entrée de plein pied à l'âge de la civilisation industrielle. Cependant, les scandales coloniaux, de Panama (la compagnie de Panama qui creuse un canal entre le

golfe du Mexique et l'océan pacifique) un scandale politico-financier s'en suivit mais aussi l'affaire Dreyfus ou le procès de Dreyfus avait plus de retombées politiques.

- le 15 octobre 1894 le capitaine Dreyfus officier de l'Etat major, soupçonné d'intelligence avec l'Allemagne est arrêté et jugé. Il est condamné à la déportation en Guyane. Or le véritable traître semblait pour les deffenseurs de Dreyfus être le commandant Esterhazy c'est alors que le 13 janvier 1898 l'affaire éclate au grand jour avec la publication dans le journal "L'Aurore" d'une lettre ouverte d'Emile Zola adressée au président de la république et titrée "j'accuse" A Zola s'associent, Anatole France, Peguy, Gide... qui voulaient la vérité et préserver la République.

Mais Esterhazy, qui serait le coupable est acquité, Zola est inculpé.

En 1899 le gouvernement change, Dreyfus est gracié et réhabilité en 1906. L'affaire Dreyfus est une tempête qui n'est pas née du hasard. Elle supposait une crise ancienne héritée de la défaite de 1870 et des conflits sociaux en un mot: la gestation de la IIIe république qui elle même est née de la défaite contre l'Allemagne et de la lutte contre la commune de Paris.

Chapitre X

Le Court XXe siècle

Le XXe siècle est situé entre le début de la première guerre mondiale et la fin de la guerre froide en 1991. La France y était de tous les conflits qui l'on marqué.

1) - La France de 1919 à 1931

La guerre de 1914-1918 laisse la France gravement affaiblie. Il fallait rembourser les dettes, verser les pensions, reconstruire les régions dévastées. La crise financière engendre la vie chère et le mécontentement.

En 1924, Herriot chef du gouvernement tente de résorber la crise financière mais il échoue.

En 1926, le nouveau chef du gouvernement, Poincaré lance un nouveau franc pour résorber l'inflation.

Mais la crise démographique ajoutée à la crise industrielle rendent la France plus vulnérable face à la grande crise mondiale de 1929. Celle-ci n'atteint la France qu'en 1931, elle

est moins violente mais beaucoup plus longue qu'en Allemagne ou aux Etats-Unis. Elle a entraînée les colonies françaises dont la Tunisie.

2) - **La France de 1931 à 1939**

La crise économique qui s'abat en France en 1931, provoque une crise sociale doublée d'une crise politique.

Le chômage frappant durement les ouvriers, les petites entreprises n'arrivant plus à écouler leur production ni à trouver d'aide financière, les paysans victimes de la baisse des prix agricoles, un mécontentement bien partagé se tourne alors contre les gouvernants. En 1936 et face à la menace du fascisme français la gauche s'unit et forme le gouvernement du front populaire. Une alliance entre les partis; socialiste, radical et communiste pour "Le pain, la paix et la liberté" Mais les milieux financiers et patronaux sabotent le front populaire et obligent le président Léon Blum à démissionner en 1937.

C'est une France divisée et incertaine qui va alors affronter la seconde guerre mondiale.

3) - **Collaboration et résistance en France**

A l'occupation allemande (2 millions de soldats sont prisonniers et plus de la moitié de la France occupée en 1940), la défaite française entraîne la chute de la république. Le 10 juin 1940 les députés accordent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain qui devient chef de l'Etat français. La devise républicaine (liberté, égalité fraternité) est remplacée par travail, famille, patrie: les libertés sont supprimées. Installé à Vichy dans la zone libre au sud, le gouvernement français collabore avec l'Allemagne qui lui interdit toute indépendance politique.

La résistance, née à Londres dès 1940 quand le général de Gaulle lança son appel de poursuivre la guerre. Elle se construit en France où se forment les organisations de lutte contre les Allemands et contre la collaboration. Malgré les exécutions, les déportations la résistance aidée par les Alliés, s'étend dans toute la France et touche même les colonies.

Les "forces françaises libres" constituées dans les colonies combattent aux côtés des Alliés.

La résistance en France où le parti communiste joue un grand rôle, voulant organiser la lutte armée en vue d'un soulèvement populaire en France. De Gaulle crée le conseil national de la résistance en 1943 puis le gouvernement provisoire de la République en 1944 à Alger. Ce dernier devient le gouvernement de la France après la libération.

La Quatrième République (1947 - 1958)

La Quatrième République est née de la résistance. Dès la libération du territoire durant l'été 1944 le gouvernement provisoire formé à Alger sous la présidence du général De Gaulle s'installe en France. Sa première tâche fut celle de désarmer la résistance et dissoudre les milices patriotiques mais aussi d'épurer la collaboration en traduisant devant justice les principaux responsables. Le maréchal pétain est condamné à mort puis sa peine est commuée en détention à vie. 30 à 40.000 collaborateurs ou soupçonnés de l'avoir été ont été exécutés

Le Parti communiste et le parti socialiste sortis forts de la guerre participent au gouvernement et suscitent des réformes économiques et sociales entre 1944 et 1946. Mais en 1946 la vague d'émancipation des colonies commence. De Gaulle démissionne en janvier 1946.

Après 1947 commence une époque d'instabilité des gouvernements mais en revanche une reprise économique. Après cet essor la

guerre d'Indochine en 1952 et la guerre d'Algerie en 1954 provoquent une crise financière et un retour à l'endettement auprès des Etats-Unis et en même temps une acceptation de l'hégémonie américaine. Les problèmes de la décolonisation dominent l'histoire de la quatrième république. De 1946 à 1962 la France a été en guerre dans ses propres colonies. Le 3 juin 1958 le général De Gaulle est ramené au pouvoir. Il élabore une nouvelle constitution.

La Cinquième République 1958 ...

Née en 1958 au moment de la crise algérienne la V République

De Gaulle institue un régime présidentiel qui limite les prérogatives du parlement. La décolonisation s'achève entre 1956 et 1962. En Algerie les accords d'Evian signés en 1962 consacrent l'indépendance. Un million de Français qui y étaient installés sont rapatriés en France.

Bien que de Gaule gouverne avec l'appui d'une grande majorité, de nombreuses critiques s'elevèrent contre son autoritarisme et contre sa politique étrangère basée sur le principe de la politique independante vis à vis des deux super-puissances (Etats Unis et U.R.S.S) et sur la constitution d'une force atomique. En mai 1968 des émeutes étudiantes au quartier de la Sorbonne à Paris, suivies de grèves puissantes des ouvriers degènèrent en mouvement social. De Gaulle démissionne refusé par les électeurs en avril 1969.

